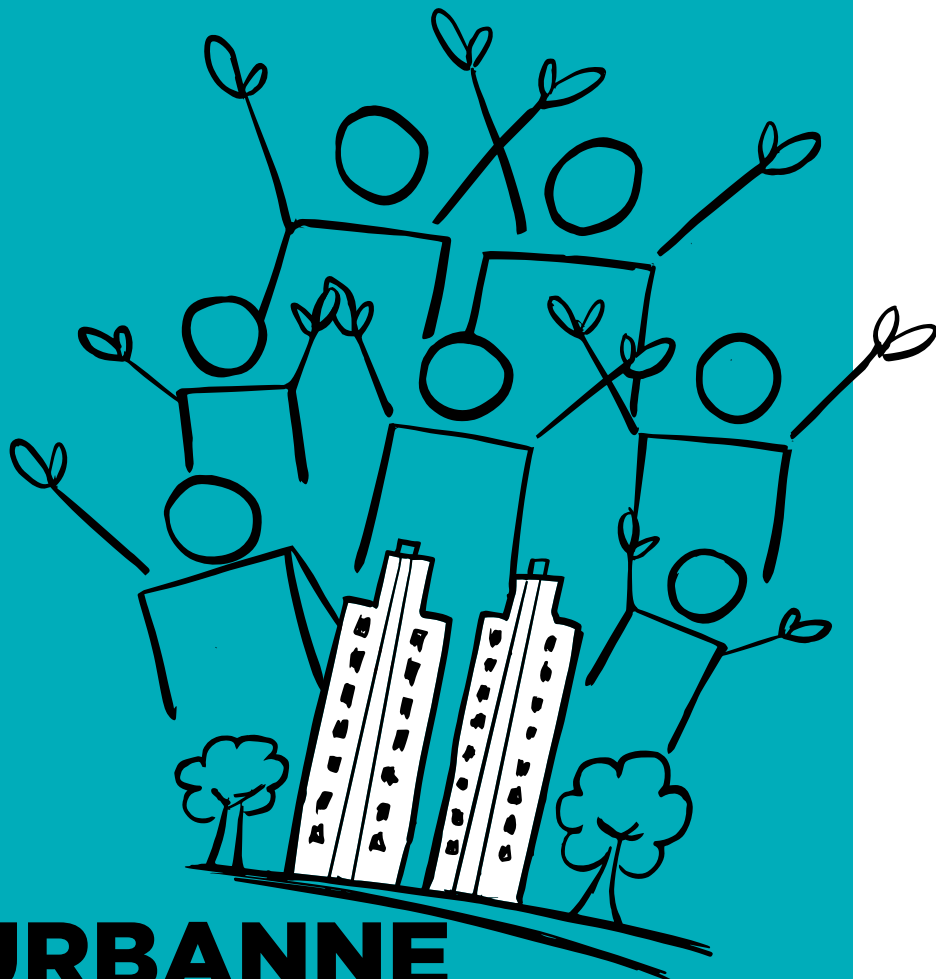




VILLEURBANNE EN ACTIONS

2021-2026

NOTRE PLAN DE MANDAT
POUR RÉUSSIR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE

vi||eurbanne

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE..... 5

3 MISSIONS PRIORITAIRES

La transition écologique (Agnès Thouvenot) 8

Lutte contre les inégalités et les discriminations (Agathe Fort) 9

La transition démocratique (Jonathan Bocquet) 10

VILLE HOSPITALIÈRE, SÛRE ET SOLIDAIRE

Santé (Agathe Fort).....12

Ville inclusive, lutte contre les discriminations et santé
(Agathe Fort, Aurore Gorriquer).....14

Prévention et sécurité (Yann Crombecque)16

Développement social
(Mathieu Garabedian, Antoine Pelcé, Lotfi Debbeche).....18

Droit à l'habiter (Agnès Thouvenot, Agathe Fort, Milouka Hadj Mimoune,
Mathieu Garabedian, Antoine Pelcé, Cristina Martineau) 22

Principaux investissements26

VILLE SOBRE, RESPIRABLE ET ÉCOLOGIQUE

Un urbanisme de la transition écologique (Agnès Thouvenot)28

Végétalisation, agriculture urbaine et alimentation
(Alain Brissard, Morgane Guillas)..... 30

Cadre de vie et gestion des déchets (Laura Gandolfi, Floyd Novak)34

Mobilités (Pauline Schlosser)36

Énergie (Antoine Colliat)38

Principaux investissements 40

VILLE ÉPANOUISSANTE, FACILE À VIVRE ET ANIMÉE

Petite enfance (Cristina Martineau)42

Jeunesse et éducation populaire (Yann Crombecque) 44

Éducation (Sonia Tron, Jacques Vince, Antoinette Butet) 46

Culture, université, vie étudiante
(Stéphane Frioux, Laure-Emmanuelle Pradelle, Aurélie Loire) 50

Personnes âgées (Cristina Martineau)52

Sport (Mohamed Ahamada Ali, Sébastien Chataing, Ikhlef Chikh)54

Principaux investissements56

VILLE ACTIVE, CRÉATIVE, STIMULANTE

Développement économique, emploi et économie circulaire
(Paul Campy, Caroline Roger Seppi, Julien Ravello)58

Vie associative et centres sociaux
(Christine Goyard Gudefin, Muriel Betend, Sylvie Donati) 60

Qualité du service public et transformation numérique
(Gaëtan Constant et Frédéric Vermeulin)62

Principaux investissements66

UNE VILLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE, CITOYENNE

Transition démocratique (Jonathan Bocquet, Maxime Jourdan)68

Les adjoint.e.s de quartier (Aurore Gorriquer, Olivier Glück,
Melouka Hadj Mimoune, Aurélie Loire, Laure-Emmanuelle Pradelle) 72

Ressources humaines (Olivier Glück)..... 74

Finances (Jonathan Bocquet).....76

Coopération internationale (Ikhlef Chickh)..... 78

Mémoire et patrimoine (Katia Buisson).....79

Principaux investissements 80

CARTOGRAPHIE DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENTS 2021-202682



HOTEL DE VILLE
28.06.2020

LE MOT DU MAIRE



**Cédric
VAN STYVENDAEL**

Maire de Villeurbanne
Vice-président de la Métropole,
délégué à la Culture

Au départ, il y a un programme municipal ! Un programme construit à partir d'échanges directs et spontanés avec les habitant.es, d'ateliers citoyens ou de forum ouvert. Un programme qui nous a permis de partager avec les Villeurbanaises et les Villeurbannais ce que nous désirons pour nos enfants, pour nos aîné.es, pour celles et ceux qui vivent, travaillent et s'engagent à Villeurbanne. Il nous a permis de fixer le cap et l'ambition.

Décliner ce programme dans le plan de mandat nous permet de relier nos engagements et notre capacité à faire avec l'ensemble des services municipaux. Il constitue un repère pour les cinq années à venir. Il nous permet de montrer où et comment nous allons agir. Nous partagerons son état d'avancement régulièrement, avec l'ensemble des agent.es, avec les habitant.es mais aussi avec tous nos partenaires. Il constitue à la fois le socle de notre engagement et la boussole de notre action. Quelques mois après le début d'un mandat marqué par la gestion de la crise sanitaire, il nous permet d'envisager des réponses concrètes pour protéger nos concitoyens, soutenir le service public et veiller à la cohésion de notre ville.

Nous avançons avec détermination pour lutter contre les discriminations et les inégalités. Nous savons que notre capacité à vivre ensemble dépend d'un engagement résolu et implacable pour l'égalité en droits et le respect des libertés fondamentales. C'est aussi dans ce sens que nous nous mobilisons pour l'hospitalité et la lutte contre le sans-abrisme.

Nous avançons avec responsabilité pour agir face au défi climatique. Cette bataille est celle de l'énergie que nous économisons pour nous chauffer, pour nous alimenter, nous déplacer, en veillant à ce que nos efforts servent d'abord les plus fragiles. Elle est aussi celle de la biodiversité que nous préservons en proposant à toutes les générations de prendre soin de ces espaces qui apaisent notre quotidien parce qu'ils nous relient à la terre que nous habitons.

Nous avançons enfin avec confiance dans notre capacité collective à trouver des solutions. Nous n'envisageons pas l'action municipale depuis le beffroi de la mairie mais à partir des quartiers et avec les habitant.es pour qu'ils puissent tout à la fois s'exprimer dans le débat public et s'impliquer dans les projets qui les concernent.

Ce plan de mandat s'appuie sur un niveau d'investissement inégalé pour notre ville avec un effort de plus de 340 millions d'euros pour la création de nouvelles infrastructures, la rénovation de nos équipements et l'amélioration du service public. Notre ville va également bénéficier d'un très haut niveau d'investissement de la part du SYTRAL comme de la Métropole. Ces investissements seront des réalisations concrètes, des changements significatifs pour faire plus sobre, pour faire plus juste, pour faire plus collectif. Le plan de mandat s'appuie aussi sur une stratégie financière pour la ville qui, partant de l'engagement du maintien des taux de fiscalité pendant l'ensemble du mandat, intègre une évolution de l'endettement et un accroissement continu et maîtrisé des dépenses de fonctionnement de manière à soutenir l'action des services publics municipaux.

Au-delà des moyens financiers, ce plan de mandat repose sur une méthode :

- mobiliser toutes les ressources de l'administration, reconnaître les talents de chacune et de chacun,
- expérimenter et chercher les solutions avec le concours des habitant.es,
- mobiliser et coopérer avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons en commun de croire en la capacité de l'action publique pour agir sur le réel, avec beaucoup de pragmatisme et autant de ténacité. Notre ville est une collectivité solide, expérimentée, reconnue pour la qualité de son service public. Mais nous savons que le premier défi du mandat qui vient est de redonner confiance. Confiance aux habitants, et en particulier aux plus jeunes à qui nous souhaitons redire avec Ariane Mnouchkine : ***« (...) qu'ils arrivent sur terre quasiment au début d'une histoire et non pas à sa fin désenchantée. Ils en sont encore aux tous premiers chapitres d'une longue et fabuleuse épopée dont ils seront, non pas les rouages muets, mais au contraire, les inévitables auteurs ».***



3 MISSIONS PRIORITAIRES

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bien-être, sobriété et résilience !

C'est à partir de ce triptyque, théorisé par l'économiste Eloi Laurent, que nous voulons penser et conduire la transition écologique au cours de ce mandat.

Le bien-être, c'est placer la question de l'épanouissement et de la santé des femmes et des hommes qui habitent la ville au cœur des décisions publiques. L'enjeu du "bien habiter" est ici central. Il s'agit de faire de la ville un lieu de convivialité et de tolérance qui conjugue des objectifs d'animation, de sécurité, de santé.

La sobriété, c'est imaginer une ville bas carbone qui réduit son empreinte carbone, analyse ses décisions au regard des cycles de vie des produits.

La résilience, ce sont des mesures qui adaptent la ville au dérèglement climatique et à la surchauffe de la ville.

En 1929, en pleine crise économique, quand Lazare Goujon réunit les souscripteurs pour financer la construction des Gratte-Ciel, il porte la promesse d'une ville qui améliore les conditions de vie des ouvriers qui la peuplent. L'histoire des Gratte-Ciel a fondé l'identité de la ville, projetant l'idée d'un urbanisme où il fait bon habiter.

En 2020, alors que les urgences sociales, sanitaires, économiques et écologiques empêchent les uns et les autres de se projeter dans l'avenir, nous souhaitons rendre possible la transition écologique et proposer un nouveau récit, qui permette à chacun d'améliorer son cadre de vie, de se sentir bien dans son environnement, en luttant contre le discours de l'effondrement.

Les chantiers sont immenses et doivent être conduits secteur par secteur en grande articulation avec la Métropole de Lyon : mobilité, énergie, biodiversité, déchets et économie circulaire, éco-responsabilité des manifestations...

Mais la transition écologique doit être aussi systémique et il nous faut pour cela un suivi global et des outils de pilotage pour mesurer les pro-

grès et ajuster les mesures. A la même hauteur que les enjeux financiers, il faut que les enjeux sociaux et climatiques soient pris en compte dans le pilotage de la collectivité et du territoire et dans sa politique d'achat public.

Mener la transition écologique implique de s'appuyer sur les dynamiques individuelles et collectives qui sont déjà à l'œuvre dans notre ville. Elles sont à l'initiative des habitant.es – résident.es, des salarié.es, des associations, des entreprises. Nous devons mieux les reconnaître, les accompagner et continuer d'en susciter davantage.

La transition écologique implique de changer notre regard et nos pratiques, de s'informer et de se former. A l'image du centre d'éducation au développement durable que nous créerons à Chamagnieu, la transition écologique passe par la transmission de savoir-faire et la construction d'un faire-ensemble.

“ IL FAUT QUE LES ENJEUX SOCIAUX ET CLIMATIQUES SOIENT PRIS EN COMPTE DANS LE PILOTAGE DE LA COLLECTIVITÉ ET DU TERRITOIRE. ”

Agnès THOUVENOT

1^{ère} adjointe, Transition écologique, urbanisme, habitat et ville durable

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS

Les discriminations et les inégalités entravent de façon durable et concrète les parcours de millions d'individus, mettant en cause leurs droits les plus fondamentaux. Lutter contre les inégalités et les discriminations est une exigence démocratique et sociale pour faire société commune.

Beaucoup de discriminations sont reproduites de façon involontaire et se croisent ou se cumulent avec les inégalités socio-économiques. L'action doit donc prendre en compte leur dimension systémique, et non individuelle.

Dans le mot lutte, il y a la notion d'engagement. L'égalité ne doit pas rester un principe abstrait mais se traduire dans les faits, de manière concrète. Nous devons nous montrer exemplaires en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité.

Cette mission transversale s'inscrit dans la volonté de poursuivre et amplifier la lutte contre les discriminations à Villeurbanne.

L'action villeurbanaise en matière de lutte contre les discriminations est reconnue au plan national car elle a été portée politiquement depuis 2003. Elle s'est construite avec les concerné.es, notamment le conseil consultatif de lutte contre les discriminations ethniques. Villeurbanne a été pionnière en la matière avec le premier testing dans l'accès au logement mené par une Ville en 2011, et aussi en mettant en place un réseau de vigilance pour la non-discrimination ainsi qu'un observatoire local en coopération avec le Défenseur des droits.

Cette politique s'appuie sur :

- **La reconnaissance des discriminations**, car reconnaître les discriminations c'est reconnaître celles et ceux qui les vivent. Et reconnaître, c'est d'abord nommer les discriminations : discriminations raciales, discriminations liées au handicap, au genre, à l'orientation sexuelle, aux convictions religieuses... Reconnaître, c'est aussi prendre acte du fossé qui existe entre la proclamation du principe d'égalité et sa réalité. C'est donc œuvrer à faire avancer l'égalité réelle.
- **L'action contre les discriminations systémiques, et non individuelles**. Il faut pour cela mesurer, former, analyser les politiques publiques, les organisations et les pratiques pour les transfor-

mer vers des pratiques qui œuvrent à l'égalité et à la non-discrimination.

- **L'action sur nos propres pratiques et faire évoluer nos politiques** : lutter contre les discriminations c'est d'abord interroger ses propres pratiques.
- **L'aide à la mobilisation du droit de l'anti discrimination pour informer, prévenir/dissuader mais aussi punir**. En lien avec le Défenseur des droits, les associations, les syndicats, il faut faire connaître le droit et aider à sa mobilisation pour que les pratiques s'y conforment le plus possible.
- **Le travail en partenariat sur le territoire avec le tissu associatif et institutionnel**, pour créer une dynamique et une culture commune de l'égalité.

Cette ambition se déploiera selon deux démarches à mener conjointement :

- prévenir les discriminations dans les politiques municipales et les institutions du territoire,
- lutter contre les discriminations avec le droit et les mobilisations associatives et citoyennes des concerné.es.

Nous aurons l'exigence de lutter contre les discriminations croisées, avec un plan de lutte contre les discriminations qui intégrera des volets spécifiques, mais qui aura surtout l'ambition de prendre en compte la complexité de l'imbrication des discriminations et leur croisement avec les inégalités économiques.

“ L'ÉGALITÉ NE DOIT PAS RESTER UN PRINCIPE ABSTRAIT MAIS SE TRADUIRE DANS LES FAITS, DE MANIÈRE CONCRÈTE. ”

Agathe FORT

Adjointe, Ville inclusive, lutte contre les discriminations et santé

LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Seulement un tiers des Français.es considère que la démocratie française fonctionne bien. 80% estiment que leur avis n'est pas suffisamment entendu.

Nous ne réconcilierons pas les citoyen.nes avec la chose publique facilement. Mais, à Villeurbanne, nous nous y emploierons. C'est l'objet de la transition démocratique : engager un processus de transformation de la gouvernance municipale.

Nous souhaitons convaincre chaque citoyen.ne qu'il est légitime à participer et donner à toutes et à tous la possibilité d'influencer la décision politique. **Cette transition, c'est le passage d'une prise de décision très verticale et représentative à une prise de décision plus horizontale et participative.** Elle ne dévitalise pas le rôle des élus : elle les engage au contraire à être au centre d'une large coopération avec les habitant.es, les expert.es et les services de la Ville dans une logique plus circulaire.

Cette gouvernance partagée est mue par l'intelligence collective et repose sur un nouveau réflexe : impliquer les citoyennes et les citoyens dans le diagnostic, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action municipale. La démocratie locale ne se décrète pas. Il faudra une transformation progressive des modes de faire au sein de la collectivité et une nouvelle ingénierie.

La démocratie est vivante. Pour ne pas la figer, nous multiplierons les espaces et les formats incitant toutes les citoyennes et tous les citoyens à trouver la place qui leur convient dans des engagements ponctuels ou plus réguliers, généraux ou thématiques. Nous ne partons pas de rien. De nombreuses instances existent à Villeurbanne. Elles seront renforcées et complétées par de nouveaux dispositifs. Au-delà de l'implication croissante des citoyen.nes, l'exigence démocratique passera par une plus grande vigilance éthique, par la transparence et l'ouverture des

données publiques, par la reconnaissance de l'opposition et des mobilisations spontanées ainsi que par l'ouverture d'espaces d'interpellations, d'innovations et de contradictions. Elle passe enfin par l'éducation populaire et le développement du pouvoir d'agir des habitants.

L'inclusion du plus grand nombre au processus décisionnel accroît l'efficacité des politiques publiques, les ajuste aux véritables besoins et favorise l'accès au droit. Plus encore, elle permet de refaire société autour de l'intérêt général et des biens communs.

La réussite de cette transition vers un nouveau cap démocratique - où les habitant.es sont partenaires de l'action publique - dépend de vous !

“ L'INCLUSION DU PLUS GRAND NOMBRE AU PROCESSUS DÉCISIONNEL ACCROÎT L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, LES AJUSTE AUX VÉRITABLES BESOINS ET FAVORISE L'ACCÈS AU DROIT. ”

Jonathan BOCQUET

Adjoint, Transition démocratique, finances, travaux et performance de l'administration

**VILLE
HOSPITALIÈRE,
SÛRE
ET SOLIDAIRE**

SANTÉ



**Agathe
FORT**

Adjointe,
ville inclusive, lutte contre
les discrimination
et santé

“ LA SANTÉ CONSTITUE
L'UN DES DROITS FONDAMENTAUX
DE TOUT ÊTRE HUMAIN. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Selon la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé est "un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". Elle constitue "l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale".

L'état de santé des individus est déterminé par :

- les habitudes de vie et comportements : alimentation, activité physique, etc.
- le système sanitaire.
- des facteurs sociaux : éducation, lien social, etc.
- des facteurs économiques : emploi, revenu, etc.
- des facteurs environnementaux : qualité de l'air, de l'eau, bruit, etc.

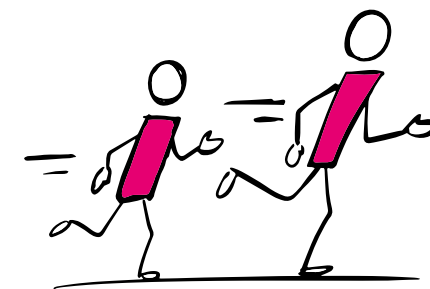
La santé doit donc s'envisager de façon transversale, au regard des déterminants de santé, avec une vision holistique.

100
BÉNÉFICIAIRES
DU SPORT
SUR ORDONNANCE
PAR AN, AU LIEU DE 60
ACTUELLEMENT

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Développer un accès à la prévention, à l'information, au soutien psychologique et à l'accès aux droits en santé dans une démarche "d'aller-vers" : point santé, bus, ... et de réduction des inégalités, et soutien aux initiatives innovantes d'exercice médical permettant un meilleur accès aux soins en lien avec l'ARS.
- En forme à Villeurbanne : faire de Villeurbanne une ville pilote en matière de "sport santé" par le développement d'une maison sport santé qui offrira de nouveaux services et une orientation adaptée à chaque personne.
- Soutenir, relayer et animer des campagnes de prévention en matière de santé publique : prévention canicule, lutte contre les maladies vectorielles dont le moustique tigre,...

UN MEILLEUR
ACCÈS AUX SOINS
POUR TOUS ET TOUTES



VILLE PILOTE
POUR LE
SPORT SANTÉ

CAMPAGNES DE
PRÉVENTION
EN MATIÈRE DE
SANTÉ PUBLIQUE



VILLE INCLUSIVE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



**Agathe
FORT**
Adjointe,
ville inclusive, lutte contre
les discriminations
et santé



**Aurore
GORRIQUER**
Adjointe,
mission handicap

“ PRENDRE EN COMPTE LA DIMENSION
SYSTÉMIQUE DES DISCRIMINATIONS
DANS NOS POLITIQUES MUNICIPALES. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Parce qu'avoir uniquement le droit de vivre ne suffit pas, nous nous engageons pour que chacun.e puisse exister dignement, peu importe sa condition physique, son genre, ou encore sa classe sociale.

La notion de ville inclusive a pour objectif que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société.

Les discriminations entravent de façon durable et concrète les parcours de millions d'individus, mettant en cause leurs droits les plus fondamentaux. Beaucoup de discriminations sont reproduites de façon involontaire et inconsciente, il est donc nécessaire de prendre en compte la dimension systémique, et non individuelle, de ces discriminations dans nos politiques municipales.

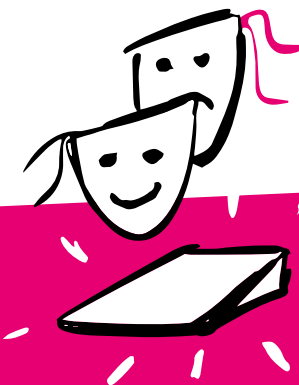
2M€

L'ENVELOPPE
D'INVESTISSEMENT
POUR CRÉER LA
MAISON DE L'ÉGALITÉ
DES DROITS ET DE LA
LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS.

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Créer une maison de l'égalité et des droits et de la lutte contre les discriminations.
- Offrir un accueil scolaire, périscolaire et extrascolaire inclusif, avec
 - la formation du personnel périscolaire,
 - un référent.e handicap dans le service éducation,
 - la nomination et la formation d'un référent handicap dans chaque accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires,
 - le renforcement des équipes d'animation.
- Développer l'offre de logements inclusifs, avec l'accompagnement des projets d'habitats partagés et adaptés aux personnes en situation de handicap, associés à des services, dans l'esprit du projet "Simon de Cyrène".
- Favoriser l'accès au sport et à l'activité physique, tant dans les clubs que dans le mobilier urbain, les aires de jeux pour enfants, ou les loisirs.
- Favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap ou permettre leur maintien dans l'emploi.
- Poursuivre la mise en accessibilité des équipements municipaux.
- Créer des places de parking PMR en nombre suffisant et bien situées.
- Poursuivre le travail du conseil consultatif Ville et handicap.
- Poursuivre le travail pour l'accessibilité de tous les événements culturels et sportifs, en particulier pour les personnes en situation de handicap.
- Traduire en langage Facile à lire et à comprendre certains documents administratifs et les fiches démarches du site internet de la ville.
- Installer une signalétique adaptée dans tous les équipements municipaux recevant du public.
- Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, la lutte contre les discriminations et l'inclusion des enfants...
- Promouvoir la lutte contre les stéréotypes de genre dans les projets d'accueil des établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches, halte-jeux,...) et dans les projets d'accompagnement à la parentalité : renforcer la formation des professionnel.les et l'analyse des pratiques sous ce prisme.

ACCESSIBILITÉ DE TOUS
LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS



PROMOUVOIR
L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FILLES ET LES
GARÇONS

ACCUEIL SCOLAIRE,
PÉRISCOLAIRE
ET EXTRASCOLAIRE
INCLUSIF



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



**Yann
CROMBECQUE**

Adjoint,
sécurité, prévention
de la délinquance, jeunesse,
éducation populaire
et aux élections

“ LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EST UN DROIT FONDAMENTAL.
ELLE RELÈVE DE LA POLICE NATIONALE ET
DE LA JUSTICE, MAIS LES ACTEURS LOCAUX
ONT AUSSI UN RÔLE À JOUER POUR RENFORCER
LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE,
LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

La question de la "tranquillité" est au cœur des remontées des habitants sur le site de la Mairie. Le contexte du confinement explique sans aucun doute cette augmentation.

Les services concernés par la délégation font beaucoup mais parfois leurs actions ne sont pas appréciées à leur juste valeur par les habitants.

Aujourd'hui, les actions du service reposent sur celles définies dans le plan local de prévention de la délinquance (2015-2017) avec ses 33 actions ciblées auxquelles s'ajoutent les réponses quotidiennes aux doléances des habitants et les missions opérationnelles du quotidien.

La direction prévention, médiation, sécurité est engagée dans un grand nombre de missions : sécurité publique, prévention, ... et ses effectifs internes semblent aujourd'hui sous-dimensionnés pour répondre à l'ensemble des demandes.

75
POLICIERS MUNICIPAUX
D'ICI LA FIN DU MANDAT

2
ANTENNES DE
PROXIMITÉ DE LA
POLICE MUNICIPALE
SERONT CRÉÉES
AU TONKIN ET
À GRANDCLEMENT

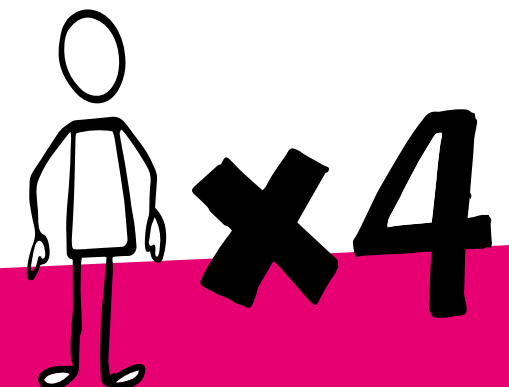
LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Adapter les locaux de la police municipale et créer 2 antennes de proximité dans les quartiers du Tonkin et de Grandclément.
- Augmenter le nombre de policiers municipaux. L'objectif est d'arriver à 75 à l'issue du mandat, soit une augmentation de 50%.
- Généraliser les arrêts de bus à la demande en soirée en lien avec le Sytral.
- Mettre en œuvre d'une nouvelle stratégie territoriale de prévention et de sécurité, mobilisant les partenaires et associant les habitants.
- Mettre en place un schéma de déploiement de la vidéosurveillance et de la vidéoprotection.
- Multiplier par 4 le nombre de médiateurs sociaux pour passer de 2 à 8.
- Créer une permanence quotidienne d'aide aux victimes au commissariat.
- Multiplier par 2 les effectifs d'éducateurs de prévention spécialisée. Il sont 9 aujourd'hui, l'objectif est d'arriver à 18 à la fin du mandat.
- Créer la brigade du cadre de vie.
- Sécuriser les abords des groupes scolaires.

PERMANENCE
D'AIDE AUX VICTIMES
AU COMMISSARIAT



MULTIPLIER
PAR 4
LES MEDIATEURS SOCIAUX



DÉVELOPPEMENT SOCIAL



**Mathieu
GARABEDIAN**

Adjoint,
solidarités, innovation
et développement
social



**Antoine
PELCÉ**

Conseiller municipal délégué,
hébergement d'urgence,
logement d'abord, occupation
temporaire et habitat modulaire,
habitat et hébergement
des personnes âgées



**Lotfi
DEBBECHE**

Conseiller municipal délégué,
liens avec la métropole de Lyon
sur les dispositifs contractuels
de la politique de la Ville

“ RÉTABLIR L'ÉGALITÉ RÉELLE
EN TENANT MIEUX COMPTE DES
DIFFÉRENTS FREINS INDIVIDUELS ET
EN ADAPTANT LES SYSTÈMES AUX INDIVIDUS. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

L'objectif politique de la municipalité est la recherche d'inclusion de toutes et tous, dans tous les domaines, quels que soient les enjeux et au travers des actions des différentes politiques publiques. Dit différemment ; viser systématiquement l'universel pour réduire le spécifique.

La notion d'**universalisme proportionnée** reprend parfaitement la dimension de cette ambition : une approche qui vise à rétablir l'égalité réelle en tenant mieux compte des différents freins individuels et en adaptant les systèmes aux individus plutôt que l'inverse.

La délégation s'organise autour de 5 grands axes portés opérationnellement par la direction solidarités et inclusion sociale (DSIS) et la direction démocratie et vie de quartiers (DDVQ) et qui poursuivent les ambitions suivantes :

1 - La Ville accueillante

Poursuivre sur les propositions du jury citoyen "Accueillir à Villeurbanne" et imaginer l'application des recommandations du collectif de la "Ville Accueillante".

2 - Le droit à la dignité

Créer une "garantie dignité" fondée sur l'accueil et l'accompagnement, l'accès aux droits et aux minima sociaux, la mise en place d'un socle social garanti (hygiène, hébergement, alimentation), la diversification des aides du CCAS et la demande de gratuité de certains services.

3 - Nos quartiers en commun(s)

Conduire à l'aménagement des quartiers dans une logique d'équité territoriale et d'accès aux droits communs, de co-construction avec les habitants et de convivialité.

4 - L'observatoire villeurbannais

Créer un outil d'observation des quartiers fondé sur l'analyse des résultats des politiques publiques et les réflexions transversales sur le quotidien des habitants.

5 - L'esprit des communs

Promouvoir le concept d'économie des communs et développer sur la ville des illustrations concrètes de ses possibilités, notamment la gestion de l'eau, de l'air, des sols et de l'énergie.

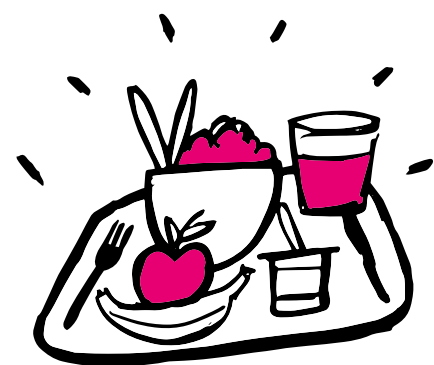
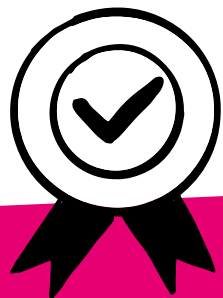
LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Assurer l'aménagement transitoire de lieux communaux pilotes en matière d'hébergement et d'activités solidaires. Par exemple : ancienne résidence Château Gaillard, pôle alimentaire solidaire parking Raphael-de-Barros,... et contribuer à diffuser ces approches.
- Après un diagnostic et en complément des aides de l'Etat et de la Métropole, faire évoluer les aides du CCAS pour **créer une garantie dignité** basée sur l'accueil, l'accompagnement et l'accès aux droits et aux minima sociaux
- Après un diagnostic partagé, coordonner et **soutenir les acteurs de la solidarité alimentaire** du territoire dans leurs actions. **Expérimenter de nouvelles approches** dans le domaine pour mieux répondre aux besoins identifiés en intégrant le droit pour tous à une alimentation saine et de qualité.
- Mettre en place une **tarification sociale de la régie publique de l'eau** (Métropole).

Dans le cadre de la politique de la ville

- Favoriser et soutenir l'accès aux loisirs, aux activités culturelles, festives et sportives.
- **Créer des passerelles** entre les établissements techniques et universitaires et les quartiers "politique de la Ville".
- **Nouer des partenariats** avec des acteurs du réemploi et des low-techs.

(CRÉER UNE
GARANTIE
DIGNITÉ



DROIT À UNE
ALIMENTATION
SAINE ET DE QUALITÉ
POUR TOUS !

AMÉNAGEMENT
TRANSITOIRE
DE LIEUX COMMUNAUX



DROIT À L'HABITER



**Agnès
THOUVENOT**
1^{ère} adjointe,
transition écologique,
urbanisme, habitat
et ville durable



**Agathe
FORT**
Adjointe,
ville inclusive, lutte contre
les discriminations
et santé



**Mathieu
GARABEDIAN**
Adjoint,
solidarités, innovation
et développement social



**Cristina
MARTINEAU**
Adjointe,
petite enfance et familles,
personnes âgées et liens
intergénérationnels



**Milouka
HADJ MIMOUNE**
Adjointe,
logement



**Antoine
PELCÉ**
Conseiller municipal délégué,
hébergement d'urgence,
logement d'abord
et hébergement des
personnes âgées

“ GARANTIR À CHACUNE ET CHACUN
LE DROIT D'HABITER UN LOGEMENT DÉCENT,
ACCESSIBLE ET PERFORMANT
SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

“Gouverner, c'est d'abord loger son peuple”. Cette conviction de l'Abbé Pierre est aussi la nôtre. Si l'habitat est une compétence de l'Etat et de la Métropole, la ville affirme des orientations volontaristes pour garantir sur son territoire un droit à l'habiter.

Parce que 75% de la population à Villeurbanne est éligible au logement social, Villeurbanne souhaite continuer à produire du logement abordable dans tous les quartiers. Les besoins sont immenses. Plus de 10 000 personnes ont aujourd'hui une demande de logement social active. Il faut permettre la décohabitation des jeunes, le logement des familles monoparentales, celui des personnes en situation de handicap, des personnes privées d'emploi, des personnes âgées en perte d'autonomie... C'est pour cela que la Ville impose, dans tous les programmes immobiliers, 30% de logement abordable : logements sociaux, accession à la propriété sous condition de ressources...

Parce que certains n'ont pas de toit : abri de fortune, squatt, bidonville, hébergement chez un tiers... Cela concerne près de 3000 personnes sur l'agglomération lyonnaise. La Ville souhaite diviser par deux tous les indicateurs d'extrême précarité résidentielle et d'absence de logement sur cinq ans, aux côtés de l'Etat et de la métropole, en s'appuyant sur les associations et les dynamiques citoyennes.

Parce que le logement est un bien commun, la Ville souhaite aussi lutter contre la spéculation foncière et immobilière. En imposant des secteurs de taille minimale de logement, elle décourage la production en trop grand nombre de produits immobiliers destinés à des investisseurs. Elle encourage le démembrement du foncier et du bâti pour sur le long terme garder du logement accessible. Elle soutient l'habitat coopératif et accompagne l'encadrement des loyers.

Parce que les règles de l'urbanisme et de l'habitat s'appliquent à tous, Villeurbanne veut renforcer ses moyens pour garantir à chacune et chacun le droit d'habiter un logement décent, accessible et performant sur le plan énergétique.

10 000

DEMANDES
DE LOGEMENT SOCIAL
ACTIVES

28%

LE TAUX MINIMUM
DE LOGEMENTS SOCIAUX
QUI SERA MAINTENU

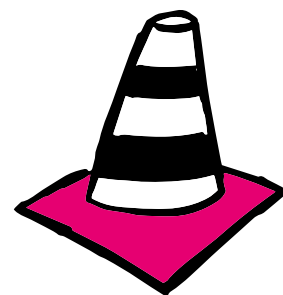
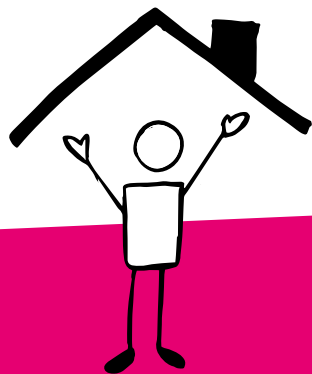
30%

DE LOGEMENTS
ABORDABLES DANS TOUS
LES PROGRAMMES NEUFS

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

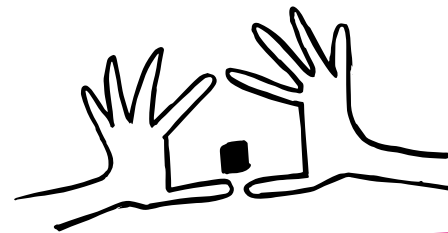
- Définir une **stratégie de lutte contre le sans-abrisme** et de soutien à la politique de "logement d'abord".
- Apporter des **aides financières pour la rénovation énergétique** et l'accessibilité destinées aux ménages en situation de précarité.
- **Suivre l'encadrement des loyers**, et en lien avec la Métropole, renforcer les moyens en termes de police de l'urbanisme et de l'habitat.
- **Faciliter les mutations au sein du logement social** pour offrir des logements adaptés, à proximité des commerces et des services.
- **Développer un parc social de qualité.**
- Réaliser un **plan de sauvegarde** de la Résidence Saint-André (Bel Air - Les Brosses) incluant une intervention sur les espaces publics.
- Elaborer et conduire les projets de **requalification urbaine**
 - des Buers Nord et de Saint-Jean.
 - des terrasses Lakanal-Rossel (Tonkin).
 - de la cité Jacques-Monod (Cusset) avec une permanence architecturale.
- Favoriser les projets d'**habitat coopératif**.
- Coproduire la politique de l'habitat et du logement avec les habitants et les acteurs spécialisés.

LUTTE
CONTRE LE
SANS-ABRISME



AIDE AUX
TRAVAUX
REQUALIFICATION
URBAINE

SUIVRE
L'ENCADREMENT
DES LOYERS



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR UNE VILLE HOSPITALIÈRE, SÛRE ET SOLIDAIRE

- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux : **4,78 M€**
- Accompagnement de la réhabilitation des logements privés (transition énergétique, handicap, accompagnement des seniors) et des logements sociaux : **11,6 M€**
- Aménagements urbains dans les quartiers prioritaires : **2,4 M€**
- Maison de l'égalité et de la lutte contre les discriminations : **2 M€**
- Sécurité : création des antennes de la police municipale dans les quartiers, réseau de vidéoprotection : **2,15 M€**

Les éléments chiffrés de la programmation pluriannuelle d'investissements correspondent à la période du mandat 2020 - 2025 (6 années). Ne sont pas chiffrés la totalité des coûts des projets évoqués mais seulement le montant de financement mobilisé sur la période de référence.

VILLE
SÛRE,
RESPIRABLE
ET ÉCOLOGIQUE

UN URBANISME DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



**Agnès
THOUVENOT**
Première adjointe,
transition écologique,
urbanisme, habitat
et ville durable

“ L'URBANISME DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
C'EST AUSSI AFFIRMER UN URBANISME
OÙ LA QUESTION DES ESPACES PUBLICS,
DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET DES AMÉNITÉS SONT
AU CŒUR DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

L'état de santé des individus dépend à 80% de leur environnement, le reste s'expliquant par des facteurs génétiques et l'accès aux soins. Le dérèglement climatique touche déjà les populations les plus fragiles et, celui-ci va accroître encore plus les inégalités sociales de santé : très fortes chaleurs dans des immeubles mal rénovés thermiquement, absence d'espaces verts, résidence à proximité des axes de circulation... Les communes ont un rôle majeur à jouer pour adapter la ville au dérèglement climatique et en atténuer les effets en particulier pour les ménages les plus modestes.

L'urbanisme écologique permet de relier les différentes dimensions et cherche à concevoir un habitat et une ville qui n'impacte pas (trop) la santé des habitants, en pilotant notamment le développement urbain et en luttant contre les îlots de chaleurs.

Il s'agit aussi de s'appuyer sur les dynamiques citoyennes et entrepreneuriales – ce que l'ONU désigne sous le terme de communautés locales – pour bâtir une ville des liens, du bien-être à partir des usages de ses habitants, salariés, associations, entreprises. Cela nécessite de penser à ce qui contribue à l'animation du lien social de proximité et au-delà des différentes polarités, de définir ce qui fait "centralité" dans une ville : centre social, association de quartier, services

publics.

Nous voulons penser conjointement développement social et développement urbain, sans limiter cette approche aux seuls quartiers "politique de la ville", pour inventer un urbanisme qui valorise pleinement le sentiment d'appartenance au territoire..

Nous souhaitons aussi concevoir un rapport au temps différent : penser la ville sur le long terme, s'inscrire dans une métropole mais aussi dans la proximité. Sans toutefois réduire la vie sociale au seul périmètre du quartier, les enjeux de convivialité, d'hospitalité et de liens sociaux nécessitent de penser la ville autrement.

Enfin, nous souhaitons que l'urbanisme intègre la place de l'emploi en réservant et garantissant l'installation d'entreprises sur le territoire. Villeurbaine réaffirme la nécessité de conserver des entreprises sur la commune, y compris de l'économie productive, afin de garder une ville mixte en termes d'usage et d'animation. Cette vision sera notamment traduite dans le plan local de l'urbanisme et de l'habitat, lors de sa prochaine révision.

Au-delà des projets, un chantier plus théorique doit s'ouvrir pour que les documents d'urbanisme intègrent mieux les enjeux climatiques. A cet effet, un travail de fond avec la recherche universitaire sera lancé.

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

Piloter l'urbanisme pour lutter contre les îlots de chaleur et préserver la santé des habitants.es

- Augmenter le coefficient de pleine terre dans tout projet de construction pour permettre l'infiltration de l'eau dans les sols.
- Désimperméabiliser et végétaliser le patrimoine public : cours d'école, stades, abords des équipements publics.
- Installer des fontaines, brumisateurs dans des espaces publics.
- Réviser la charte de la qualité architecturale de la construction et introduire la qualité écologique dans la construction.
- Sensibiliser, inciter et contrôler les porteurs de projets immobiliers pour lutter ensemble contre l'imperméabilisation des sols et pour favoriser la biodiversité.
- Limiter la pollution publicitaire et supprimer progressivement les panneaux lumineux.

Piloter un urbanisme adapté aux différentes temporalités

- Concevoir un "phasage" de la "constructibilité" sur le long terme de Villeurbaine dans certains quartiers pour prendre en considération le rythme de création des nouveaux équipements publics et pour disposer du temps nécessaire pour penser l'identité du quartier en lien avec les habitants et les acteurs de proximité.
- Développer des formes d'urbanisme transitoire dites "intercalaires".
- Développer une stratégie foncière pour créer des réserves foncières dédiées au logement, aux équipements publics de la Ville à moyen et long termes.

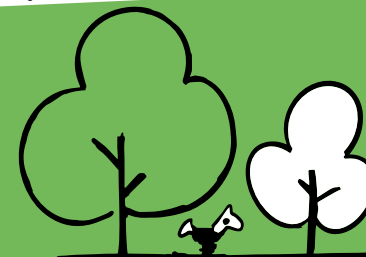
Piloter un urbanisme de la ville inclusive

- Penser une ville qui s'adapte aux différents âges, genres et situations de la vie : mobiliers urbains adaptés au vieillissement, aux enfants, aux adolescents ; accès à l'eau et aux toilettes publiques ; équipements inclusifs ; sport santé,...
- Penser le développement social et le développement urbain conjointement dans les grands projets urbains : ZAC Saint-Jean, ZAC Grandclément, La Soie, résidence Saint-André,...
- Au niveau de Cusset, réaliser des études pour couvrir et végétaliser une portion du périphérique pour mieux relier les quartiers riverains, les ouvrir sur les berges du canal et améliorer le cadre de vie en lien avec les équipements existants (Astroballe, Lyvet, ...).

Piloter un urbanisme du développement économique

- Positionner la société villeurbanaise d'urbanisme (SVU) comme un gestionnaire de foncier économique permettant de créer un parc social à vocation économique : ESS, artisans, jeunes entreprises...
- Identifier et mobiliser les outils urbains pour une politique économique pro-active : réserves foncières, zonage au PLUH, cadrages urbains. Suivre l'indicateur "zéro perte de capacité" économique.

VEGÉTALISER
LES COURS
D'ÉCOLE



CHARTÉ
DE QUALITÉ
ARCHITECTURALE

VÉGÉTALISATION, AGRICULTURE URBAINE ET ALIMENTATION



**Alain
BRISSARD**
Adjoint,
végétalisation, biodiversité
en ville et stratégie
alimentaire locale



**Morgane
GUILLAS**
Conseillère municipale déléguée,
agriculture urbaine et paysanne,
alimentation et
approvisionnement local

“ L'ENJEU DU VÉGÉTAL DANS LA VILLE EST MULTIPLE.
IL AGIT SUR LA SANTÉ MENTALE DES INDIVIDUS :
ESTIME DE SOI, NIVEAU DE STRESS, DE DÉPRESSION...
L'ÉPREUVE DU CONFINEMENT L'A ENCORE PLUS RÉVÉLÉ. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Une stratégie de végétalisation au service de la préservation de la biodiversité et du bien-être des habitants

La Ville de Villeurbanne œuvre de manière continue depuis de nombreuses années pour préserver et développer la biodiversité sur le territoire communal. Ces actions contribuent aussi à offrir aux habitants un cadre de vie apaisant, propice à leur épanouissement et à leur bonne santé.

Nous poursuivons plusieurs objectifs :

- Augmenter la présence du végétal, source de bien être, climatiseur et purificateur naturel, réservoir de biodiversité.
- Développer le lien des habitants avec la nature et le jardinage à des fins productives ou non.
- Renforcer les actions de sensibilisation du public à la nature en ville.

La ville peut compter sur des réalisations récentes qui viennent étayer son action :

- L'Enquête Tribu pour l'identification des îlots de chaleur visant à renouveler les ambitions des précédents plans paysage et environnement.
- L'inscription dans le PLU-H de la Métropole d'une partie des grands parcs prévus.
- Les espaces végétalisés prévus dans les PUP en cours de mise en oeuvre et les projets urbains de la Ville.
- Des choix d'aménagement de la Zac Gratte-ciel Centre : jardins partagés, jardins suspendus.
- Le travail de réflexion mené sur les nouveaux usages du parc de la Feyssine.
- L'accompagnement d'initiatives d'agriculture urbaine telles que le développement de jardins partagés, le soutien aux jardins

ouvriers présents sur le territoire et l'accompagnement d'entreprises à vocation sociale comme EmerJean.

- Les orientations de la métropole en matière d'aménagements de voirie, promouvant la désimperméabilisation des sols et un rééquilibrage de la voirie au bénéfice des usages non automobiles.

Une stratégie alimentaire pour favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité

La stratégie alimentaire s'organise autour de trois objectifs principaux :

- Participer au développement d'une agriculture paysanne dans notre bassin de vie.
- Permettre à tous un accès à une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement.
- Favoriser la convivialité et le lien social autour de l'alimentation.

Pilier de la stratégie villeurbannaise, la cuisine centrale de la ville a déjà noué des partenariats avec des producteurs locaux. Elle dispose d'un savoir-faire qui permet de développer les approvisionnements hors des circuits industriels : actuellement 13% des produits cuisinés sont issus de l'agriculture biologique (AB) et 14% sont des produits locaux non certifiés AB. De plus, la ville soutient la conversion d'agriculteurs en bio. L'ambition est de faire évoluer très fortement la part de produits bio et locaux dans l'approvisionnement de la cuisine centrale de manière à terme, à atteindre les 100%.

5

GRANDS PARCS
DE PLUS DE 1HA
CRÉÉS D'ICI 2030

X3

LE NOMBRE
DE JARDINS PARTAGÉS

100%

DE PRODUITS BIO ET LOCAUX
UTILISÉS PAR LA CUISINE
CENTRALE

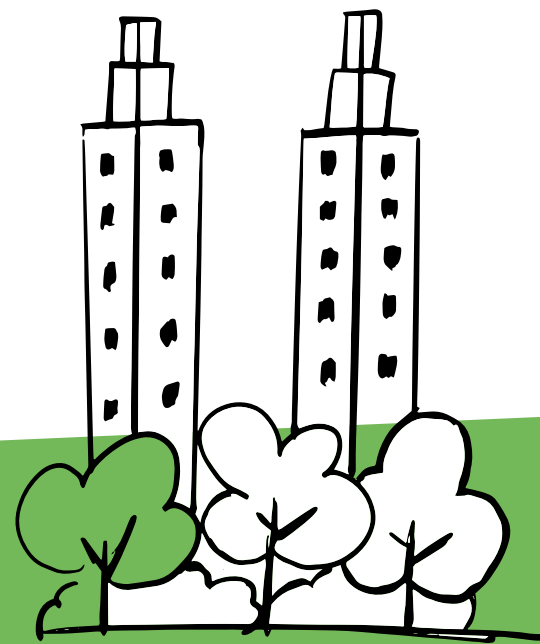
“ DANS UN CONTEXTE DE RÉCHAUFFEMENT DE LA VILLE,
LE VÉGÉTAL AGIT À LA FOIS COMME UN RAFRAICHISSEUR
DE L'ESPACE URBAIN ET LES VÉGÉTAUX ONT UNE CAPACITÉ
À FIXER DU CARBONE, MAIS DANS CERTAINES CONDITIONS. ”

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Créer **5 nouveaux "grands parcs"** de plus de 1 ha chacun d'ici 2030 :
 - le parc de l'Autre soie d'ici 2024,
 - le parc Grandclément d'ici 2026,
 - le parc Saint-Jean, le long du canal ou ailleurs en fonction des contraintes de la loi GEMAPI d'ici 2027,
 - le parc "ACI" d'ici 2028 dans le quartier des Poulettes,
 - le parc "Bobst" d'ici 2030 dans le quartier de la Soie.
- Créer et agrandir **5 parcs et jardins de taille plus modeste**.
- **Végétaliser l'espace public** et créer un réseau de fraîcheur.
- Favoriser **l'appropriation de nombreux espaces publics par les usagers** des quartiers pour cultiver en pied de rue ou sur certains espaces des parcs (plan de communication, optimisation du processus de traitement, de sélection et de validation)
- Expérimenter la **participation de collectifs d'habitants à l'entretien de parcs ou jardins** en partenariat avec les équipes de la Ville.
- Organiser **Villeurbanne côté jardins**, le festival de la nature en ville, dès 2021.
- Accompagner l'adoption d'un grand **plan d'installation et de maintien de paysans** sur la Métropole et les communes avoisinantes.
- Créer un **centre de maraîchage productif bio à Chamagnieu**, pour alimenter la cuisine du lieu et une partie de la cuisine centrale de Villeurbanne, avec des visites organisées pour les enfants en complément de leur expérience sur l'espace du jardin pédagogique.
- Créer un **centre de maraîchage urbain** démonstrateur qui permette à Villeurbanne de renouer avec son passé agricole, horticole et maraîcher et de réimplanter un agriculteur/animateur sur Villeurbanne. Il accompagnera l'insertion de certains publics précaires et des habitants lors des journées d'aide à la production.

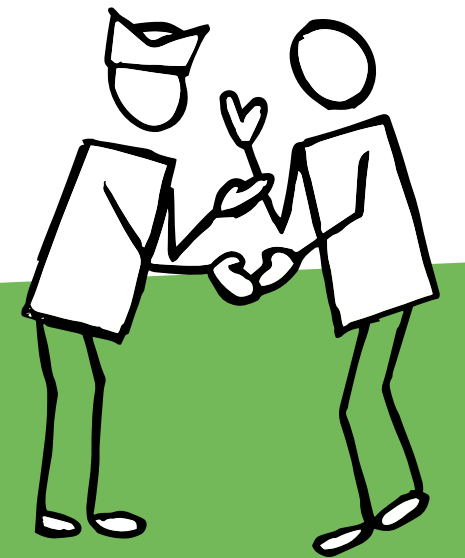
- Tester la ville vivrière avec des **nouvelles formes d'agriculture urbaine** : toits-terrasses, délaissés urbains, foncier en "dents creuses", foncier de copropriété...
- **Tripler le nombre de jardins partagés** et/ou familiaux pour passer de 10 à 30, ainsi que le nombre de leurs adhérents.
- Développer les **jardins vivriers de co-propriété**.
- Développer des **potagers temporaires** en commençant par le projet urbain Gratte-Ciel Centre.
- Développer les **formations autour de l'alimentation** en lien avec le jardin potager, les producteurs, les mangeurs et leur santé.
- Aider, par la mise à disposition de locaux ou de mesures incitatives, **l'installation ou le maintien de petits commerces alimentaires** : boulangeries, boucheries, épiceries, maraîchers, cafés... répartis sur tout le territoire.
- Favoriser l'émergence d'**espaces collectifs autour de l'alimentation** : tiers-lieux alimentaire, espaces de convivialité.
- **Limiter le gaspillage dans chaque groupe scolaire** ainsi qu'à la cuisine centrale grâce à des actions de formation et de sensibilisation de tous sur le sujet, des dons, du compostage, un affinage des informations échangées entre la cuisine et les groupes scolaires.
- **Supprimer l'usage du plastique jetable** dans le conditionnement des plats préparés à la cuisine centrale.

VILLEURBANNE CÔTÉ JARDIN
LE FESTIVAL DE LA NATURE
EN VILLE



CENTRE DE MARAÎCHAGE
BIO À CHAMAGNIEU

NOUVER
DES PARTENARIATS
ENTRE LA CUISINE CENTRALE
ET DES PRODUCTEURS LOCAUX



CADRE DE VIE ET GESTION DES DÉCHETS



**Laura
GANDOLFI**
Adjointe,
voirie,
cadre de vie
et propreté



**Floyd
NOVAK**
Conseiller municipal délégué,
économie circulaire,
filières de valorisation
et recyclage

“ IL NOUS FAUT SANS RELÂCHE
POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Cette délégation repose sur des compétences largement partagées avec la métropole. Notre volonté doit donc se traduire dans une convention qualité-propreté ambitieuse. La mutualisation des moyens, au service de l'entretien global, doit se développer. L'implication des acteurs économiques doit se renforcer : responsabilisation des enseignes de restauration à emporter, des forains sur les marchés, etc.

Parce que les habitants sont au cœur de cette délégation, il nous faut sans relâche poursuivre les actions de sensibilisation. C'est le sens de l'organisation annuelle de la "Faites de la propreté" et de l'événement autour de la réduction des déchets que nous lancerons en octobre.

En complément de ces actions de prévention, la verbalisation doit être rendue possible par la mobilisation d'ASVP, notamment pour lutter contre les déjections canines.

La végétalisation de la ville, que nous appelons tous de nos vœux, doit s'accompagner de l'en-

tretien inhérent à ce type d'espace.

De même, la rationalisation de l'éclairage public doit nous conduire à des solutions adaptées, via un éclairage à la détection.

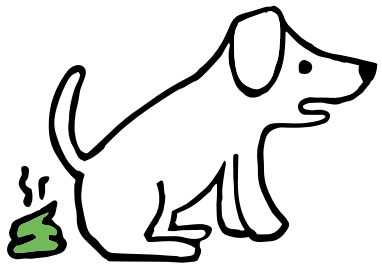
Enfin, alors que nous œuvrons pour la réduction de la voiture individuelle en ville, il nous incombe de réfléchir à la gestion des encombrants, pour répondre aux besoins des habitants de se rendre dans les déchèteries.

2
TONNES D'ENCOMBRANTS
SONT ENCORE RAMASSÉES
CHAQUE JOUR

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

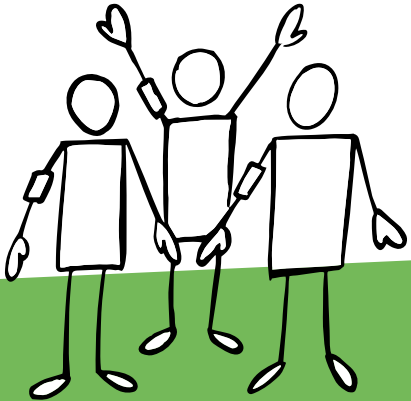
- Mettre en place une stratégie pour une collectivité "zéro déchet".
- Accompagner les entreprises vers le "0 déchet".
- Créer une **brigade du cadre de vie**.
- **Lutter contre les déjections canines** via la verbalisation des propriétaires de chiens.

DEVENIR
UNE COLLECTIVITÉ
ZÉRO DÉCHET



LUTTER
CONTRE LES
DÉJECTIONS CANINES

(CRÉER
DUNE BRIGADE
DU CADRE DE VIE



MOBILITÉS

“ LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE SERONT TOUJOURS NÉCESSAIRES MAIS DOIVENT ÊTRE MIEUX CADRÉS ET ORGANISÉS POUR UNE VILLE MOINS POLLUÉE ET MOINS BRUYANTE ET POUR RÉDUIRE LE NOMBRE D'ACCIDENTS GRAVES. ”



Pauline SCHLOSSER
Adjointe,
déplacements,
mobilité et stationnement

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Face au changement climatique et aux besoins de mobilité toujours grandissant, la ville de Villeurbanne accompagnera la transformation de la ville, en accord avec l'évolution de la zone faibles émissions (ZFE), pour la rendre plus respirable tout en permettant à chacune et chacun de se déplacer, y compris les plus fragiles.

Pour cela il y a trois leviers principaux :

- développer les modes actifs piétons/vélo,
- améliorer l'offre de transport en commun,
- mieux réguler la place de la voiture (déplacements et stationnement).

Nous mettrons d'abord l'accent sur la proximité et les modes actifs en améliorant les chemins piétons pour les rendre plus confortables et végétalisés, ainsi que pour les mettre à hauteur d'enfant, en particulier aux abords des écoles. Nous accompagnerons le développement du vélo en réalisant des aménagements vélos continus et sécurisés. Aujourd'hui 50% des déplacements domicile travail sur Villeurbanne font moins de 3km ce qui représente moins de 15 min à vélo. Pourtant, une très grande part est encore réalisée en voiture.

Pour les déplacements plus longs, nous créerons de nouvelles lignes de transports en commun performants : tram T6, T9, ligne Centre-Est, mailant notamment les futures ZAC Gratte-ciel, Grandclément et Saint-Jean. D'autres lignes seront améliorées comme la C17 aux Buis.

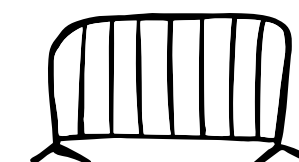
Les déplacements en voiture sont et seront toujours nécessaires mais doivent être mieux cadrés et organisés pour une ville moins polluée et moins bruyante et pour diminuer le nombre d'accidents graves. Nous travaillerons sur trois axes.

Tout d'abord, apaiser la ville en réduisant progressivement la vitesse de circulation à 30km/h hormis sur certains axes structurants. Le passage en zone 30 sera l'occasion de questionner avec les habitants le plan de circulation pour apaiser les cœurs de quartiers, créer des aménagements cyclables et végétaliser. Parallèlement, nous régulerons plus le stationnement pour un meilleur partage de l'espace public. Enfin, nous permettrons l'arrivée d'opérateurs d'autopartage afin que tout Villeurbannais ait une offre d'autopartage à proximité de son domicile.

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

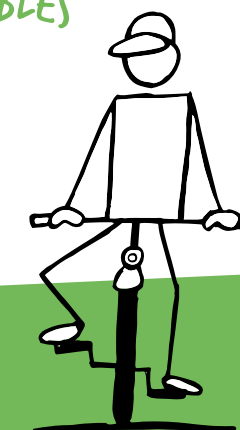
- Déployer une stratégie d'apaisement et de **sécurisation des abords des écoles** avec des aménagements "à hauteur d'enfant" : qualité du mobilier urbain, signalétique et arceaux vélos.
- Redistribuer l'espace public entre différents usages : végétalisation, modes actifs, transports collectifs,... et **réguler la circulation**, notamment à travers l'extension du stationnement payant
- **Piétoniser le quartier des gratte-ciel** pour contribuer à l'apaisement du centre-ville sur un périmètre allant de la rue du 4-août au Sud à la rue Francis-de-Pressensé au Nord, et de la rue Racine à l'Ouest et Rollet à l'Est.
- **Réaliser des trames vertes** qui favorisent la circulation des piétons et des vélos, soutenir le déploiement du Réseau Express Vélo métropolitain (REV).
- Développer des **aménagements cyclables** et multiplier des offres de stationnement sécurisé.
- Accompagner et développer les **ateliers de réparation**, les **vélos-écoles** et des acteurs de mobilités.
- **Concier sur les nouvelles lignes de transport** en commun T6, T9 et ligne Centre-Est.
- Offrir la **gratuité des transports en commun pour les plus modestes et les jeunes** en lien avec la Métropole.
- **Déployer progressivement une limitation à 30 km/h** sur toute la ville, sauf sur des axes structurants où une limite de 50 km/h serait maintenue.
- Accompagner les **changements de pratiques de déplacements** pour tenir compte notamment du déploiement de la zone de faibles émissions (ZFE), et **soutenir le développement d'offres alternatives à la voiture individuelle** sur le territoire.

PIÉTONISER
LE QUARTIER
DES GRATTE-CIEL



SÉCURISER
LES ABRIS
DES ÉCOLES

DÉVELOPPER
LES AMÉNAGEMENTS
CYCLABLES



ÉNERGIE



Antoine COLLIAT
Adjoint,
transition énergétique

“ LES VILLES SONT AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, CAR ELLES SONT DE GRANDES CONSOMMATRICES, MAIS AUSSI PARCE QU'ELLES EN DÉTIENNENT DES LEVIERS IMPORTANTS. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

La transition énergétique est envisagée au sein même de la collectivité, mais également sur l'ensemble du territoire communal.

Au sein des services municipaux et de la ville de Villeurbanne, il s'agit notamment de :

- Maîtriser les consommations énergétiques de la collectivité pour mieux contenir les dépenses de fonctionnement et diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Inciter à la construction et à la rénovation des équipements en fixant des critères de performance minimum propres à la collectivité en matière environnementale.
- Faire baisser les émissions de GES produites par les activités de la collectivité : la Ville doit prioritairement améliorer sa politique d'achats, notamment en matière de construction/rénovation, et atteindre les objectifs européens.
- Faire avancer la culture de la maîtrise de l'énergie au sein de la collectivité –élu.e.s agent.e.s. La maîtrise de l'énergie passe également par l'humain et pas uniquement la technique.
- Améliorer le confort thermique pour les occupants des bâtiments publics, agent.e.s et usagers.ères.
- Recourir davantage à des énergies d'origine renouvelable pour le fonctionnement des activités communales.

Et sur l'ensemble de territoire

- Soutenir et développer la production d'énergies renouvelables, principalement le photovoltaïque, sur les bâtiments publics et privés, partout où c'est possible. Pour les bâtiments communaux, l'objectif est de réaliser des investissements qui s'équilibrent économiquement en moyenne sur 20 ans.
- Sensibiliser des acteurs économiques, sociaux, habitants à la transition énergétique (rénovation, sobriété...) en communiquant et par le biais d'opérations thématiques.
- Soutenir et promouvoir le développement du réseau de chauffage urbain (RCU).

53%

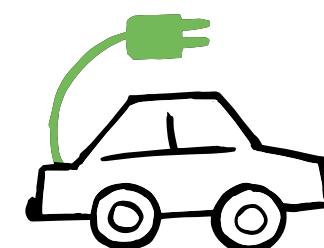
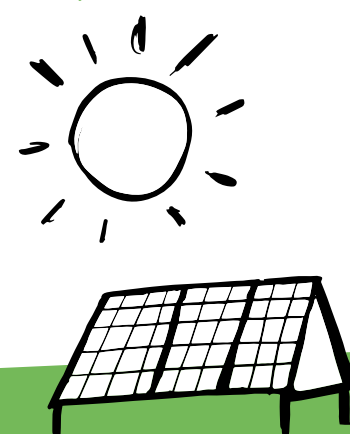
DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES SONT LIÉES AU FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS.



LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

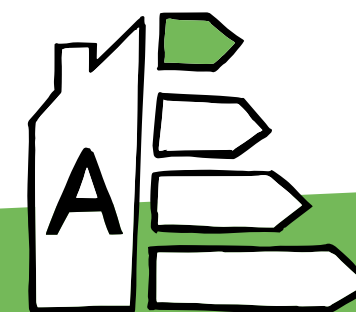
- Construire des bâtiments très performants énergétiquement et produisant de l'énergie.
- Développer les installations photovoltaïques sur les toitures communales.
- Renforcer la rénovation énergétique des bâtiments communaux suite à la mise en place d'une stratégie de mandat et encourager les projets citoyens de production d'énergie renouvelable.
- Rénover, construire, maintenir avec des matériaux bas carbone pour atteindre les objectifs européens de réduction de gaz à effet de serre.
- Instaurer une politique de management énergétique dans la collectivité (Cit'ergie).
- Supprimer les véhicules essence et diesel légers de plus de 10 ans du parc municipal en les remplaçant pas des véhicules électriques ou roulant au GNV.

DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE



SUPPRIMER LES VÉHICULES POLLUANTS DU PARC MUNICIPAL

MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE LA COLLECTIVITÉ



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR UNE VILLE SOBRE RESPIRABLE ET ÉCOLOGIQUE

- Transition énergétique du patrimoine communal : **17,2 M€**
- Projets et aménagements urbains : **9,16 M€**
- Acquisitions foncières au service de la ville de demain : **10,2 M€**
- Entretien des espaces verts et développement de nouveau parcs et jardins : **25,5 M€** dont 6M€ d'acquisitions foncières
- Alimentation de qualité pour toutes et tous : **0,63 M€**
- Rénovation, entretien et développement de l'éclairage public : **9,5 M€**
- Déplacements et aménagement du stationnement : **1,5 M€**

Les éléments chiffrés de la programmation pluriannuelle d'investissements correspondent à la période du mandat 2020 - 2025 (6 années). Ne sont pas chiffrés la totalité des coûts des projets évoqués mais seulement le montant de financement mobilisé sur la période de référence.

VILLE
ÉPANOUISSANTE,
FACILE À VIVRE
ET ANIMÉE

PETITE ENFANCE



Cristina MARTINEAU
Adjointe,
petite enfance et familles,
personnes âgées et
liens intergénérationnels

“ AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX BESOINS
ET ATTENTES DES FAMILLES
EN MATIÈRE D'ACCUEIL DE LEURS ENFANTS
ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Investir dans la petite enfance est un levier essentiel d'une action publique visant la réduction des inégalités sociales et l'émancipation individuelle.

Dans cette perspective, nous poursuivons plusieurs objectifs :

- Garantir à tout enfant et à sa famille l'accès à un environnement propice à son épanouissement et à son développement cognitif, moteur, affectif, social, émotionnel.
- Participer à l'égalité femmes-hommes afin de permettre aux Villeurbannais.es de concilier vie professionnelle et vie familiale, notamment pour un meilleur équilibre entre les mères et pères.
- Lutter contre les inégalités sociales dans une logique d'investissement social.

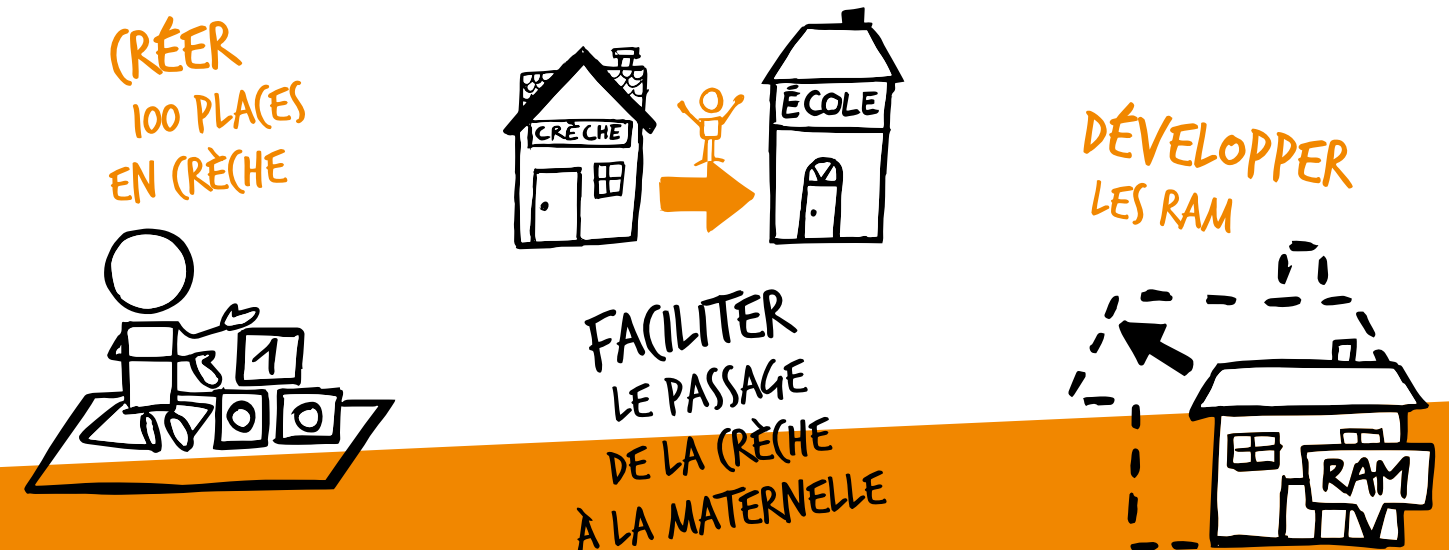
La politique de la petite enfance revêt aussi un rôle important de veille sociale et sanitaire, notamment en termes d'accès aux droits, de prévention de la santé physique et psychique, de prévention des situations de violences intrafamiliales.

7 000
ENFANTS
DE MOINS DE 3 ANS

+ 100
PLACES EN CRÈCHE

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Faire du **Pôle petite enfance de la rue Rollet** un lieu de coopération en matière de petite enfance et parentalité, favorisant l'émergence d'une communauté d'acteurs.
- Développer et **renforcer l'offre d'accueil** en matière d'établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE), notamment avec la création de 100 places en crèches.
- Faire des structures de la petite enfance des lieux porteurs des transitions écologique et démocratique.
- Renforcer l'**accompagnement des familles en situation de fragilité** économique, sociale et médicale et faciliter leur accès à l'accueil collectif.
- **Faciliter le passage à l'école maternelle** en renforçant les partenariats crèche-école maternelle.
- Soutenir l'accueil individuel en renforçant l'accompagnement des assistants maternels par l'**amélioration du maillage territorial des relais d'assistants maternels (RAM)** et le développement de leur rôle.



JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE



**Yann
CROMBECQUE**

Adjoint,
sécurité, prévention
de la délinquance, jeunesse,
éducation populaire
et aux élections

“ TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ
DE LA JEUNESSE VILLEURBANAISE,
C'EST AUSSI CONSIDÉRER QU'IL EXISTE
DES « RÔLES SOCIAUX » DIFFÉRENTS : COLLÉGIENS,
LYCÉENS, ÉTUDIANTS, JEUNES EN INSERTION
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, SALARIÉS, ... ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Notre approche de la jeunesse embrasse un large champ d'actions, en direction des collégiens jusqu'aux jeunes adultes ; soit une tranche d'âge allant de 11 à 29 ans.

Il convient de distinguer 3 tranches d'âge : les 11-15 ans, les 16-20 ans et les jeunes de plus de 20 ans.

Alors que 50% de la population villeurbanaise a moins de 30 ans, tenir compte de la diversité de la jeunesse villeurbanaise c'est aussi considérer des "rôles sociaux" différents : collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en insertion sociale et professionnelle, jeunes salariés.

À l'image d'un dispositif tel que "Vivez l'été", la Ville développe une large offre de loisirs pour les jeunes. Elle veille plus globalement à une cohérence dans les offres proposées aux jeunes Villeurbains et à leur famille.

La Ville souhaite également promouvoir l'éducation populaire dans ses modes d'intervention auprès des jeunes, et soutenir les initiatives d'éducation populaire portées par les jeunes. La Ville

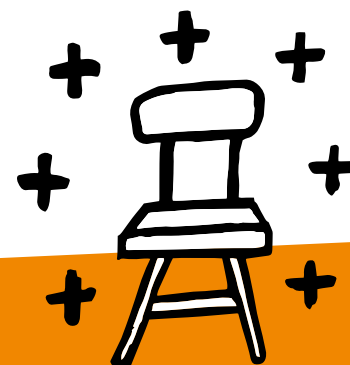
lui reconnaît en effet plusieurs rôles : éclairage, circulation des savoirs et promotion de la citoyenneté. L'éducation populaire est un réel atout pour mieux "faire société". Cette conviction s'accompagne d'actions concrètes sur l'ensemble du territoire villeurbain et auprès de l'ensemble des partenaires de l'action municipale.

1 VILLEURBAIN
SUR 2
À MOINS DE
30 ANS

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Développer une **coordination territoriale** des actions et territorialiser l'information destinée aux jeunes.
- Augmenter les places en centre d'accueil de loisirs pour ne laisser **aucun enfant ou jeune sans projet pour les vacances scolaires**.
- Créer un **espace jeunesse, un tiers-lieu et un espace dédié à la musique amateur** dans la ZAC Gratte-Ciel centre ville
- Relancer le dispositif **Install'Toit** pour faciliter l'emménagement des jeunes dans leur premier logement.
- Renforcer les moyens de communication à destination des jeunes et développés par les jeunes en mobilisant pleinement les **médias numériques**. Développer, par exemple, une web radio.
- Nouer des partenariats avec les associations et les entreprises pour les **stages de 3^e et accueil des élèves exclus temporairement du collège**.
- Renforcer les moyens attribués à la **Mission locale**.
- Augmenter le budget du **conseil villeurbain de la jeunesse**.

PLUS DE PLACES
D'ACCUEIL EN CENTRE
DE LOISIRS



AIDE
AU PREMIER
LOGEMENT

MOBILISER
LES MÉDIAS
NUMÉRIQUES



ÉDUCATION



**Sonia
TRON**
Adjointe,
éducation



**Jacques
VINCE**
Conseiller municipal
délégué, programme
de réussite éducative



**Antoinette
BUTET**
Conseillère municipale
déléguée, bâtiments
et environnement
de vie scolaire

“ L'ÉCOLE N'EST PAS SEULEMENT
LE CADRE DES APPRENTISSAGES, C'EST AUSSI CELUI
DU LIEN SOCIAL ET DE LA CRÉATIVITÉ, L'ESPACE DE L'ÉMANCIPATION
INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE ET DE LA TRANSFORMATION
SOCIALE AU BÉNÉFICE D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Face aux défis climatiques et démocratiques, c'est à l'échelle locale que peuvent se retisser les espaces de solidarité, de démocratie et d'une reconnexion avec notre environnement. Ces grandes priorités doivent s'appuyer sur une politique éducative villeurbannaise ambitieuse et un service public de l'éducation renforcé et soutenu.

Les écoles sont des lieux de vie et de solidarité au quotidien. Elles offrent l'espace commun indispensable à la rencontre de la diversité et entre les générations. Pour beaucoup d'habitant.e.s,

l'école est l'institution principale du lien avec la Ville. Nos écoles publiques sont fréquentées au quotidien par 9.000 familles, concernent potentiellement plus d'un villeurbannais sur quatre. Le rôle des agents municipaux pour l'entretien des locaux, l'appui aux enseignants, faire manger les enfants, assurer le périscolaire est essentiel pour assurer l'ensemble des objectifs d'une politique éducative.

L'école n'est pas seulement le cadre des apprentissages, c'est aussi celui du lien social et de la créativité, l'espace de l'émancipation individuelle

et collective et de la transformation sociale au bénéfice d'une société plus juste. Nos écoles publiques doivent donc être pensées comme des **cœurs de quartiers**, avec une répartition équilibrée sur le territoire et en cohérence avec l'évolution urbaine de notre ville.

Si l'Education Nationale est le premier acteur de l'école, nous en sommes le partenaire indispensable pour élaborer et mettre en œuvre des politiques éducatives territoriales à la hauteur des enjeux. Ville populaire, Villeurbanne doit garder son identité et assumer sa singularité. Cela se traduit par la double préoccupation de proposer des écoles attractives et accueillantes et d'en préserver la mixité sociale.

Une attention sera portée aux enfants et aux familles les plus fragiles socialement, souvent les plus exposées au risque environnemental et à ses effets. Villeurbanne est une "grande ville populaire" qui accueille des familles et donc des élèves qu'elle doit davantage accompagner au risque de renforcer les inégalités sociales et d'aggraver le décrochage scolaire.

Pour assurer de telles conditions d'accueil, il paraît indispensable d'engager une programmation des équipements scolaires pour les 10 prochaines années. Ce plan "Écoles 2020 - 2030" repose sur 2 axes :

- une stratégie foncière maîtrisée pour renforcer notre patrimoine scolaire en favorisant notamment l'écoconstruction et un équipement qualitatif des classes, de la restauration scolaire et des cours.
- un projet éducatif de territoire diversifié pour prendre en compte tous les temps de l'enfant. Ce renforcement doit également concerner l'accompagnement des personnels présents dans les écoles aux côtés des enseignants.

9 000

FAMILLES
ONT DES ENFANTS SCOLARISÉS
EN MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

2

NOUVEAUX GROUPES SCOLAIRES
OUVERTS D'ICI 2025

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

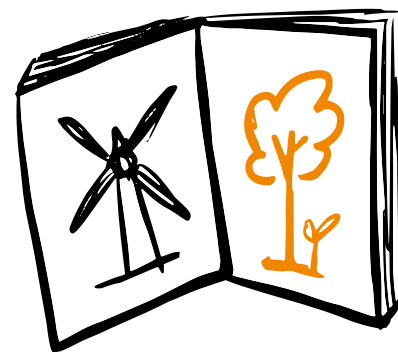
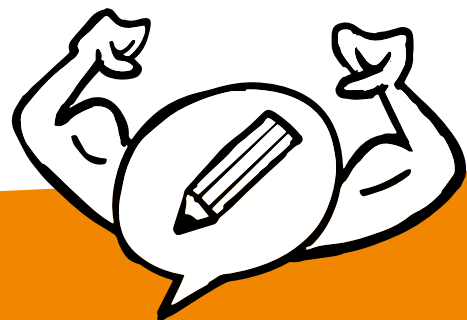
Transition écologique : investir dans nos écoles

- Établir un **plan d'investissement "Écoles 2020 - 2030"**, là où la ville se renouvelle et dans les secteurs de forte démographie scolaire :
 - ouvrir les groupes scolaires à la Soie en 2023 et à Grandclément en 2025,
 - restructurer complètement le groupe scolaire Croix-Luizet en 2026,
 - lancer les travaux de construction du 3e groupe scolaire du mandat,
 - acquérir la maîtrise foncière pour plusieurs constructions sur le début mandat suivant : Maisons neuves, Luizet-Einstein, les Brosses, Centre République.
 - Viser l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des agent.e.s participant à ce service public.
- Mener un **plan patrimoine** avec 4 déclinaisons "**fraicheur, hygiène, accessibilité, cours**" :
 - intensification des rénovations des espaces collectifs,
 - aménagement de cours végétalisées et inclusives avec des espaces sportif, récréatif et naturel.
- **Rénover les bibliothèques centres documentaires** (BCD) et les soutenir par de la médiation culturelle et un plan numérique.
- **Rénover le site du centre de plein air de Chamagnieu** : en faire un "centre ressource développement durable" et y conduire une expérimentation de maraichage.
- **Rénover les restaurants scolaires** pour améliorer la qualité d'accueil et permettre l'accès de tous et toutes. Intégrer systématiquement les restaurants dans les groupes scolaires.
- Poursuivre l'**amélioration de la restauration scolaire avec un approvisionnement de qualité, bio et local haute valeur environnementale** (HVE).

Réussite pour toutes et tous : une politique éducative ambitieuse

- Porter une **politique éducative cohérente considérant le temps de l'enfant dans sa globalité**, avant, pendant et après l'école, lors du renouvellement du projet éducatif de territoire 2022-2025.
- Développer l'**éducation à l'environnement et aux transitions écologiques** : sensibilisation à la nature en ville, la biodiversité, l'alimentation, l'écocitoyenneté, soutien au label "école E3D" et en prolongement de séjours au centre de plein air de Chamagnieu, qui sera labellisé "Éco-centre".
- Promouvoir les **mobilités actives pour se rendre à l'école** et inciter à la pratique : passage du savoir rouler, animations renouvelées sur le circuit de prévention routière rue de la Baisse.
- Proposer des **parcours d'enseignement et d'éducation artistique** en temps scolaire et périscolaire en partenariat avec les structures culturelles du territoire.
 - Déployer les "**Mini Mixes**" dans le cadre de Villeurbanne capitale française de la culture avec des résidences, des créations et évènementiels participatifs dans chaque groupe scolaire.
- Promouvoir l'**éducation à la citoyenneté, l'inclusion des enfants et développer le lien avec les familles et soutenir la parentalité**.
- Soutenir la réussite scolaire de tous les élèves et **lutter contre les inégalités** en étant partenaire de l'éducation prioritaire, PRE, cité éducative, classes passerelles en maternelle.
- **Améliorer les accueils et le projet pédagogique des temps périscolaires** matin, méridien et soir.
- Accompagner le **développement de l'offre de loisirs extrascolaires** pour répondre aux besoins de toutes les familles par une meilleure structuration de l'offre municipale et associative.
- **Renforcer le dialogue avec la communauté éducative** au sein des conseils d'écoles, de la caisse des écoles et avec les associations de parents élus.

RENFORCER
LE DIALOGUE AVEC
LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



DÉVELOPPER
L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT

VILLEURBANNE
2022
CAPITALE
FRANÇAISE
DE LA CULTURE

CULTURE, UNIVERSITÉ, VIE ÉTUDIANTE



**Stéphane
FRIUX**
Adjoint,
culture, université
et vie étudiante



**Laure-Emmanuelle
PRADELLE**
Adjointe,
droits culturels



**Aurélie
LOIRE**
Adjointe,
événements
écoresponsables

“ VILLEURBANNE,
PREMIÈRE CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE 2022 ! ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Les défis sont immenses pour accompagner le secteur artistique (plastique, audiovisuel, spectacle vivant, etc.) et ne pas voir disparaître les singularités et les visions du monde plurielles que les artistes portent sur notre monde.

Inventons et co-construisons avec chacun des acteurs les pratiques artistiques de demain qui sauront répondre aux nombreux enjeux environnementaux et sociaux sur le développement durable en matière culturelle.

Construire une alliance Ville/université

À l'image du tram T6, nous devons assurer l'interface entre la ville et l'université. Végétalisation et transformation du Campus, valorisation de la recherche universitaire et application à la "ville-laboratoire" que pourrait être Villeurbanne, développements de partenariats entre les services et les universités ou encore accueil de stagiaires via le dispositif "boutique des sciences" de l'Université de Lyon !

35 000

ÉTUDIANTS
SUR LE CAMPUS DE LA DOUA

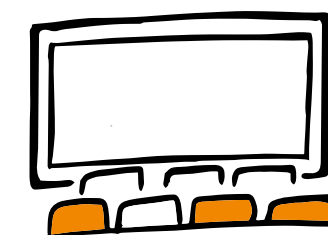
7

LABELS NATIONAUX
POUR LES ÉQUIPEMENTS
CULTURELS DU TERRITOIRE

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

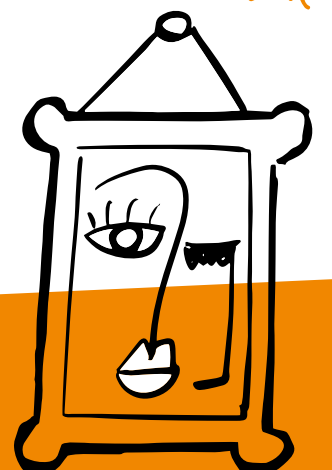
- Garantir un parcours d'éducation artistique et culturel pour chaque enfant, en partenariat avec les acteurs locaux, au sein des écoles, avec déploiement d'un réseau de médiateur dans des "Mini Mixes".
- Ouvrir le **nouveau CCO** avec une salle dédiée à la diffusion musicale.
- Créer un **cinéma de 4 salles** dans la ZAC Gratte-Ciel centre ville.
- Étudier la **création d'un équipement culturel au Tonkin**.
- **Faire évoluer le festival Les Invites**, en concertation avec les habitants.
- Étudier la **rénovation d'équipements culturels**.
- Créer des **scènes de concert en plein-air**.
- **Redéfinir la fête du livre jeunesse**.
- Créer des **parcours patrimoniaux**.
- Accueillir des **événements culturels sur des friches urbaines provisoires**.
- Organiser un **festival des arts numériques** pour promouvoir la communauté créative villeurbannaise, favoriser l'éducation au numérique et articuler le numérique et la valorisation patrimoniale.
- Installer des **œuvres d'art dans l'espace public**.
- Accompagner les acteurs culturels vers de **nouvelles pratiques éco-responsables** grâce à des journées de formation, temps de démonstration ...
- Élaborer et partager une **charte des manifestations éco-responsables**.
- Accueillir le **festival Pop' sciences en 2023**.
- Développer des **Kolocations à Projets Solidaires** (Kaps Afev) qui permettent à des jeunes de vivre en colocation et de s'engager avec les habitants dans des quartiers populaires.
- **Soutenir les manifestations scientifiques**.

DES SCÈNES
DE CONCERT DE PLEIN AIR



UN CINÉMA
DE 4 SALLES

DES ŒUVRES D'ART
DANS L'ESPACE PUBLIC



PERSONNES ÂGÉES



**Cristina
MARTINEAU**

Adjointe,
petite enfance et familles,
personnes âgées et
liens intergénérationnels



**Antoine
PELCÉ**

Conseiller municipal délégué,
hébergement d'urgence, logement
d'abord et hébergement des
personnes âgées

“ LEVER LES FREINS À L'EXERCICE DU DROIT
À LA VIE DIGNE JUSQU'AU BOUT ET
AFFIRMER LA CAPACITÉ D'AUTONOMIE
DES ÂÎNÉS DANS LA PRISE DE DÉCISION. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

L'action municipale doit participer pleinement à l'affirmation d'un droit à la vulnérabilité, à la fragilité et à la dignité : les besoins spécifiques de l'adulte âgé ne sauraient être considérés comme "un poids" par la société ; toute personne quels que soient son âge ou ses fragilités doit être reconnue comme un citoyen à part entière, en capacité de construire son projet de vie et de décider pour elle-même.

Il s'agit donc de lever les freins à l'exercice de ce droit à la vie digne jusqu'au bout et affirmer la capacité d'autonomie des aînés dans la prise de décision.

La Ville doit également s'attacher à promouvoir une vision plus équilibrée et plus diversifiée de la vieillesse, qui ne saurait être confondue uniquement avec la maladie ou la grande dépendance. Cela apparaît d'autant plus essentiel en cette période de crise épidémique où l'âge est médiatisé quotidiennement sous la forme d'un risque face

au Covid. Il s'agira donc de promouvoir la capacité de résilience, de résistance, de solidarité des seniors alors qu'aujourd'hui c'est essentiellement la vulnérabilité liée à l'âge qui a été mise en lumière.

Enfin, loin d'opposer les générations face aux défis sociaux et écologiques, la politique intergénérationnelle s'attachera à promouvoir une alliance intergénérationnelle pour les relever.

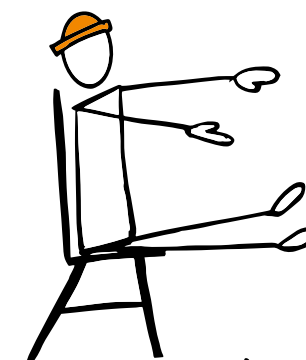
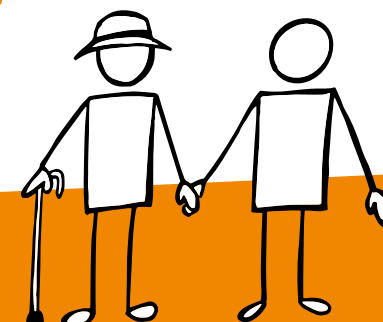
26 000

VILLEURBANAIS
ONT PLUS DE 60 ANS

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Améliorer l'accès du public âgé aux aides existantes en faveur de l'adaptation de leur logement en proposant un **accompagnement au montage de dossier et une aide complémentaire pour diminuer le reste à charge** des publics modestes, tant pour les particuliers que les copropriétés.
- Améliorer le **déploiement numérique et l'équipement informatique des établissements médico-sociaux** municipaux.
- Sur la base d'un diagnostic, mettre en place, une **coordination des acteurs du vieillissement** pour contribuer à l'adaptation de la Ville aux besoins des aînés, en lien avec la Métropole, les partenaires associatifs et les instances participatives.
- Poursuivre le **partenariat avec l'OVPAR**.
- Faciliter l'accès à des **activités physiques adaptées** pour prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien-être.
- Soutenir les actions favorisant l'**accès aux loisirs et à la culture**, les liens intergénérationnels et la lutte contre l'isolement des aînés.
- Valoriser et accompagner la **"grand-parentalité"**.

ACCOMPAGNER
LA GRAND-PARENTALITÉ



ACTIVITÉS
PHYSIQUES
ADAPTÉES

AIDES
POUR L'ADAPTATION
DU LOGEMENT



SPORT



**Mohamed Ali
MOHAMED AHAMADA**
Adjoint,
sport



**Sébastien
CHATAING**
Conseiller municipal délégué,
pilotage du projet sportif local,
lien entre activités physiques
et santé



**Ikhlef
CHIKH**
Conseiller municipal délégué,
manifestations sportives,
coopération décentralisée
et relations internationales

“ CONSTRUIRE UNE VILLE
SPORTIVE ET INCLUSIVE ! ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Dans une ville en croissance démographique, notre politique sportive ambitionne de mieux répondre quantitativement et qualitativement aux besoins de la population en matière d'accès au sport.

Pour accroître cette offre, il s'agit de créer, réhabiliter et restructurer les équipements sportifs en prenant en compte les acteurs de l'éducation physique et sportive à l'école jusqu'aux sports professionnels en passant par le loisir de tous. Il s'agit aussi de prioriser la pratique sportive dans ses visées éducatives et en direction de la jeunesse, enjeu encore plus important avec la crise sanitaire.

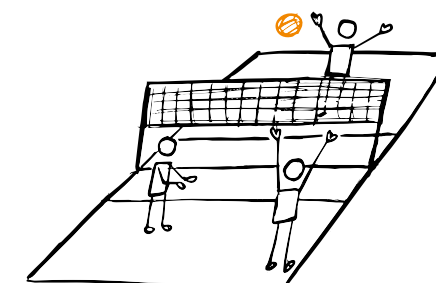
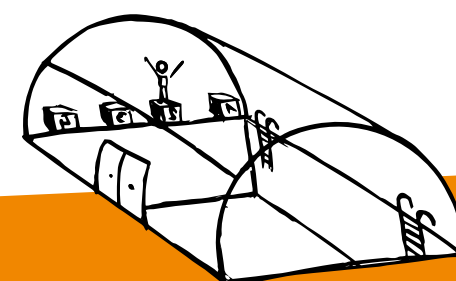
Au-delà des équipements dédiés, Villeurbanne facilite les mobilités actives et les pratiques d'activité physique et sportive dans la ville, notamment dans les espaces verts.

Plus globalement, elle renforce l'approche sport/santé à travers la dynamique « En Forme à Villeurbanne ».

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Construire deux complexes sportifs couverts : Cusset et La Soie.
- Lancer une concertation en vue de **créer un espace centré sur les loisirs et le sport à côté de l'Astroballe** sur l'ancien stade George-Lyvet.
- Créer de nouveaux bassins de natation couverts pour répondre à trois objectifs prioritaires :
 - apprentissage de la natation, principalement à l'école,
 - meilleure prise en compte de la demande bien-être santé pour tous,
 - réduction des inégalités dans l'apprentissage de la natation.
- Créer de nouveaux terrains de grands jeux et développer les équipements en accès libre dans les parcs et jardins.
- Développer un **Pass'sport Santé** en complément des aides mises en place par l'Etat en priorité pour faciliter l'accès au sport santé
- Offrir plus de créneaux dans les équipements sportifs en élargissant les horaires notamment pour des pratiques amateurs, de loisirs et liées au sport santé.
- Rénover et agrandir le site sportif Boiron-Granger.
- Lancer les travaux de réfection de l'Astroballe.

DE NOUVEAUX
BASSINS
DE NATATION
(COUVERTS)



EQUIPEMENTS
EN ACCÈS LIBRE
DANS LES PARCS

PASS'PORT
SANTÉ



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR UNE VILLE ÉPANOUISSANTE, FAÇILE À VIVRE ET ANIMÉE

- Réhabilitation, rénovation, équipement et construction de nouveaux groupes scolaires : **98,8 M€** dont 3,2 M€ d'acquisitions foncières et 8,1M€ de désimperméabilisation des cours d'école.
- Construction et rénovation des équipements culturels (médiathèque, cinéma,...) : **13,2 M€** dont 5,2 M€ d'acquisitions foncières.
- Construction, équipement et rénovation des équipements d'accueil des jeunes enfants : **9,9 M€** dont 2,2 M€ d'acquisitions foncières.
- Rénovation des équipements sportifs, construction de nouveaux gymnases et réalisation de nouveaux terrains de sports : 58,1 M€ dont 6,5 M€ d'acquisitions foncières.
- Rénovation et construction des équipements en direction de la jeunesse : **1,8 M€**
- Rénovation et maintenance des résidences personnes âgées gérées par le Centre communal d'action sociale : **5,4 M€**

VILLE
ACTIVE,
(CRÉATIVE,
STIMULANTE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



**Paul
CAMPY**

Adjoint,
développement économique,
insertion professionnelle
et emploi



**Caroline
ROGER-SEPPE**

Conseillère municipale déléguée,
animation et promotion du
commerce, relations avec
les associations représentant
les commerçants, promotion
du commerce équitable



**Julien
RAVELLO**

Conseiller municipal délégué,
circuits courts,
économie sociale et solidaire.

“ ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES, AIDER À SE DÉVELOPPER
(ELLES QUI SONT DÉJÀ IMPLANTÉES ET FAVORISER
L'ÉMERGENCE D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET DURABLE ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Avec la présence de grandes entreprises, de TPME, d'artisans ou encore de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), Villeurbanne bénéficie d'un tissu économique dense, diversifié et pourvoyeur d'emplois. Cet écosystème est cher à notre territoire. Nous veillerons à le préserver et nous nous emploierons à le développer.

Pour ce faire, nous continuerons à accueillir les entreprises qui le souhaitent, nous aiderons à se développer celles déjà implantées et nous impulserons l'émergence, sur notre territoire, d'une économie sociale et durable, notamment par la constitution de filières d'avenir. La ville favorisera notamment l'émergence d'un réseau professionnel d'entreprises engagées.

Parce que le commerce de proximité contribue à forger l'identité d'un territoire et le lien direct avec ses habitants, nous entendons œuvrer au développement des polarités commerciales de la ville et appelons de nos vœux le développement des circuits courts (marchés de qualité notamment) et d'une économie locale.

Cette politique économique ambitieuse permettra de répondre à l'enjeu de l'emploi. A cet égard, Villeurbanne entend soutenir et déployer sur son territoire l'ensemble des dispositifs qui concourent à la résorption du chômage, notamment l'insertion par l'activité économique, l'expérimentation "territoire zéro chômeur de longue durée", l'emploi vert.

Alors que la moitié de la population de Villeurbanne a moins de 30 ans, il nous paraît indispensable d'allouer des moyens supplémentaires à la mission locale.

Enfin, nous utiliserons le levier de la formation professionnelle, en développant une offre fléchée vers les métiers en tension.

Au-delà, en cette période de crises sanitaire, écologique et sociale, et afin de penser les activités et les emplois de demain, il nous faudra multiplier les liens entre le pôle universitaire de la Doua et les acteurs économiques du territoire. Nous disposons là d'un incroyable potentiel d'innovation qu'il nous appartient de mobiliser.

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Constituer et développer un réseau d'entreprises engagées.
- Développer les plateformes de logistique urbaine.
- Promouvoir l'emploi, notamment
 - en poursuivant le développement de l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée à Saint-Jean,
 - en préparant la candidature pour un second territoire d'expérimentation aux Brosses,
 - en développant l'offre de formation.
- Soutenir les filières économiques d'avenir : réemploi, filière vélo, jeu vidéo et numérique, ... : recherche de locaux, soutien dans la communication, organisation d'événements de promotion en direction du grand public et des acteurs économiques.
- Faciliter l'implantation et le maintien des TPME et acteurs de l'ESS par l'offre immobilière.
- Promotion, soutien et accompagnement des entreprises de l'ESS avec notamment la création d'une pépinière d'entreprises de l'ESS.
- Développer l'attractivité des marchés.
- Développer l'économie de proximité, la consommation et l'achat local : développement de la Gonette, installation de commerces en circuits-courts, commerce équitable, seconde-main,...
- Renforcer l'offre d'insertion par l'activité économique.

ATTRACTIVITÉ
DES MARCHÉS



COMMERCE
DE PROXIMITÉ

PLATEFORMES
DE LOGISTIQUE
URBAINE



VIE ASSOCIATIVE ET CENTRES SOCIAUX



**Christine
GOYARD GUDEFIN**
Adjointe,
vie associative
et centres sociaux



**Muriel
BETEND**
conseillère municipale
déléguee,
partenariat et
contractualisation avec
les centres sociaux



**Sylvie
DONATI**
Conseillère municipale
déléguee,
manifestations
associatives

“ LA VILLE CONTRIBUE À DÉVELOPPER ET DYNAMISER
LE TISSU ASSOCIATIF, SOUTENIR LES EXPÉRIMENTATIONS
ET À FAVORISER LES PROJETS INNOVANTS. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Villeurbanne est une ville riche en associations : environ 2800 sont référencées en Préfecture et près de 700, très actives, sont répertoriées dans l'annuaire municipal. Vecteurs essentiels de cohésion sociale, de dynamisme culturel et sportif, de promotion de l'engagement citoyen et d'animation sociale, associations et centres sociaux sont des acteurs essentiels du bien vivre à Villeurbanne.

La Ville assure auprès du secteur associatif des missions

- d'appui logistique : mise à disposition de salles, domiciliation au centre communal de la vie associative (CCVA) et à la Maison Berty Albrecht,...
- d'accompagnement : formations, développement de mécénat...

Elle contribue plus globalement à développer et dynamiser le tissu associatif, à soutenir les expérimentations et les projets innovants.

Elle reconnaît et valorise l'engagement citoyen des bénévoles. Elle soutient les initiatives d'éducation populaire.

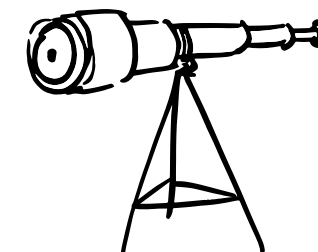
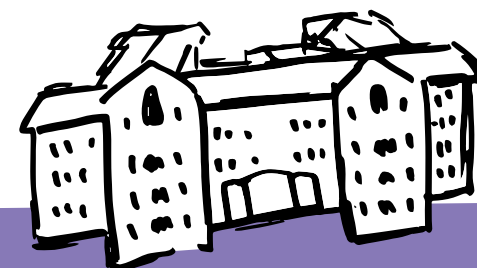
Elle veille enfin particulièrement à conforter la place des centres sociaux villeurbannais dans une logique de développement social.

700
ASSOCIATIONS
RÉPERTORIÉES DANS
L'ANNUAIRE MUNICIPAL

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Conforter la place des centres sociaux pour asseoir la cohésion sociale dans les quartiers en veillant à une bonne adaptation aux besoins selon les territoires notamment à Croix-Luizet et à Cusset.
- Contribuer au développement du **projet de l'Autre soie**.
- Soutenir et dynamiser le tissu associatif de Villeurbanne en initiant des actions nouvelles :
 - observatoire de la vie associative,
 - conseil consultatif de la vie associative avec budget participatif,
 - espace de coworking/booster à la maison Berty Albrecht,
 - conseils et accompagnement à l'occasion de 5 à 7 thématiques,
 - Assises de la vie associative les années sans biennale...

PROJET
DE L'AUTRE SOIE



OBSERVATOIRE
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

CONFORTER
LA PLACE
DES CENTRES SOCIAUX



QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



**Gaëtan
CONSTANT**

Adjoint,
qualité du service public
et lutte contre la fracture
numérique



**Frédéric
VERMEULIN**

Conseiller municipal délégué,
lutte contre la fracture
numérique et open data.

“ APPORTER DES RÉPONSES EN MATIÈRE DE
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE, D'INCLUSION
NUMÉRIQUE, DE SOBRIÉTÉ, D'ÉMANCIPATION ET
DE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC NUMÉRIQUE ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Le numérique constitue un enjeu de modernisation pour l'administration qui implique une transformation numérique de son organisation et de ses services : rapport au temps, hiérarchisation des urgences, évolution des processus. Il fait évoluer les pratiques des professionnels et dans le même temps, la relation de l'administration aux usagers.

Ces changements impliquent d'accompagner, de former, mais également de répondre aux inégalités dans l'accès aux équipements et aux procédures dématérialisées. Selon le Défenseur des droits, un français sur six n'utilise pas internet et plus du tiers déclare manquer de compétences numériques.

Au-delà des conditions d'utilisation par les citoyens et du déploiement de nouveaux services, Villeurbanne envisage aussi le numérique dans d'autres dimensions à l'aune du respect des droits et des libertés fondamentales d'une part et d'impacts écologiques (équipements, énergie,...) d'autre part.

La Ville souhaite apporter ainsi des réponses en matière de transformation numérique, d'inclusion numérique, de sobriété, d'émancipation et du développement du service public numérique. Concrètement, cette volonté politique se traduira par l'adoption d'un schéma directeur de la transformation numérique (SDTN) ambitieux, construit autour de cinq axes complémentaires :

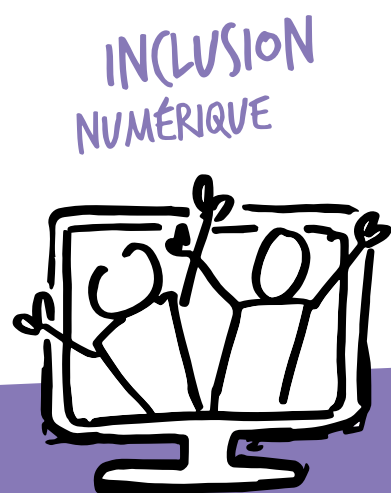
- Développer le service public du numérique.
- Permettre l'inclusion numérique.
- Développer le numérique responsable.
- Opérer la transformation numérique de l'administration.
- Placer les agents au cœur de cette transformation numérique.

Enfin, il s'agit d'assurer la qualité du service public au-delà de la transformation numérique. Depuis 2012, la Ville est engagée dans une démarche "qualité" qu'elle entend poursuivre et renforcer, notamment à partir des différents points d'accueil des services municipaux. Du contenu du service à la qualité relationnelle de l'accueil, elle vise à répondre aux attentes individuelles des usagers sans éluder les contraintes et les exigences des missions d'intérêt général.

1 FRANÇAIS
SUR 6
N'UTILISE PAS
INTERNET

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- **Lutter contre la fracture numérique :**
 - constituer un réseau de professionnels villeurbannais impactés par le numérique,
 - tester des solutions techniques en soutien aux usagers et aux professionnels
- Permettre au plus grand nombre d'accéder à des **équipements informatiques** : coffre-fort numérique, ateliers seniors,...
- Structurer une **procédure d'interpellation** sur l'exclusion liée au numérique.



DROIT AU
«NON NUMÉRIQUE»



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR UNE VILLE ACTIVE, (CRÉATIVE, STIMULANTE

- Développement de la qualité du service public via un réinvestissement régulier sur le patrimoine communal, développement de la qualité d'usage des lieux d'accueil des usagers : **19,6 M€**
- Maintenance des équipements et mise en œuvre du schéma directeur de transformation numérique des services publics municipaux : **10,1 M€**
- Soutien de l'activité économique et contribution à la reprise et à la revitalisation commerciale, notamment après la crise sanitaire : **7,8 M€**
- Rénovation et construction des équipements mis à disposition des centres sociaux, soutien des équipements associatifs ouverts sur la ville : **9,9 M€**

VILLE
(COLLABORATIVE,
PARTICIPATIVE,
(CITOYENNE

TRANSITION DÉMOCRATIQUE



**Jonathan
BOCQUET**
Adjoint,
transition démocratique,
finances, travaux et
performance de l'administration



**Maxime
JOURDAN**
Conseiller municipal délégué,
assemblée citoyenne

“ DIFFUSER UNE VOLONTÉ COMMUNE,
ADOPTER UN LANGAGE
ET UNE CULTURE DE LA PARTICIPATION. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

L'ambition de la ville de Villeurbanne pour la transition démocratique est organisée autour de quatre orientations qui contribuent à faire évoluer les processus de décision et d'action publique.

Développer une ingénierie participative

Il s'agit d'amener les services municipaux à s'approprier progressivement la démarche participative, les méthodes et les outils de participation en les adaptant aux contraintes spécifiques de leurs politiques sectorielles. Cela implique d'accompagner les cadres et les agents en proposant des formations, de veiller à la transmission d'outils et de savoirs liés à la valorisation de l'intelligence habitante. Cela implique également que des chercheurs puissent suivre les travaux de l'assemblée citoyenne, et plus globalement de la transition démocratique dans une logique de "vigie"

Développer une culture de la participation en interne

La mission "démocratie participative" créée avec la nouvelle équipe d'élus, a pour objectif de susciter auprès de l'ensemble des services et des élus, ce "réflexe participatif". Cela repose sur la diffusion d'une volonté commune autant que sur l'adoption d'un langage et d'une culture de la participation, partagée entre tous les élus et entre tous les services ainsi que sur des objectifs partagés avec les habitants.

Porter une exigence démocratique globale

Le fonctionnement de la municipalité et a fortiori de la majorité doit être le substrat de notre idéal démocratique. A l'image du **règlement intérieur du conseil municipal** qui garantit les droits de l'opposition, il s'agit plus largement de nous situer à la hauteur de notre vision en nous imposant une exigence sur le respect des libertés associatives. Nous devons et voulons intégrer les "contre-publics", accepter les mobilisations spontanées, voire les accompagner même lorsqu'elles ont une portée subversive. Nous partons d'une conception de la démocratie potentiellement, sinon nécessairement conflictuelle, que la participation ne vise pas à nier mais à faire vivre.

Transparence des informations, valorisation et partage de l'expertise interne

La transparence et la mise à disposition de l'intelligence de la municipalité sont les conditions de l'appropriation et de la compréhension de l'information par les citoyens. C'est aussi un moyen pour faire fructifier cette intelligence.

6M€

POUR LE BUDGET
PARTICIPATIF
ET L'ASSEMBLÉE
CITOYENNE



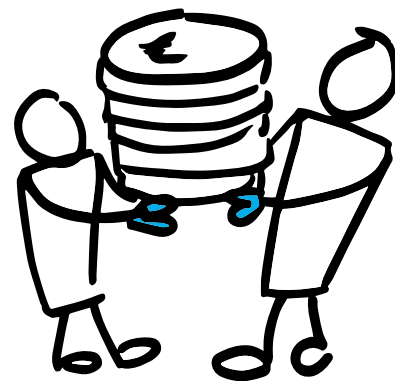
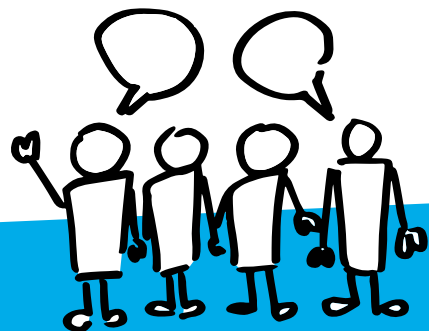
1

CONSEIL MUNICIPAL
DÉCENTRALISÉ PAR AN

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Créer une **assemblée citoyenne** et mettre en place un **budget participatif** en investissement, de 6 millions d'euros sur la durée du mandat.
- Créer l'**Université populaire du changement** pour valoriser l'expertise des services auprès des habitants.
- **Tirer des citoyens au sort pour participer aux jurys de concours** des grands projets architecturaux.
- **Diffuser largement les séances du conseil municipal** et des travaux des commissions, avec notamment la diffusion en direct du conseil municipal sur internet.
- Généraliser les **comités d'usagers dans les services publics** communaux.
- Mettre en place des **jurys citoyens** et des **conférences de consensus** sur des sujets spécifiques.
- Mettre en œuvre des **concertations**, via des renforts supplémentaires en particulier dans le domaine DGICV / DEPN
- Organiser des **référendums d'initiative locale et citoyenne**.
- Tenir un **conseil municipal décentralisé** par an.
- Faciliter l'exercice de la participation à la vie démocratique.
- Voter une **charte éthique et déontologique des élus** sur la base des préconisations de l'association Anticor.
- Publier le bilan de l'assiduité des conseillers municipaux en séance plénière et en commissions et **moduler les indemnités des élus municipaux en fonction de leur participation** aux séances plénières.

JURYS CITOYENS
ET CONFÉRENCES
DE CONSENSUS



BUDGET
PARTICIPATIF

UNIVERSITÉ
POPULAIRE



LES ADJOINT.E.S DE QUARTIER



**Aurore
GORRIQUER**
Cusset Bonneville
La Soie
les Brosses Saint-Jean



**Olivier
GLÜCK**
Gratte-Ciel
Dedieu
Charmettes



**Melouka
HADJ MIMOUNE**
Charpennes
Tonkin



**Aurélie
LOIRE**
Buers-Croix-Luizet



**Laure-Emmanuelle
PRADELLES**
Perralière
Grand-Clément
Cyprien Ferrandière
Maisons Neuves

“ NOUS VOULONS UNE VILLE
OÙ LES DÉCISIONS SONT PARTAGÉES,
UNE VILLE OÙ CHACUNE ET CHACUN PEUT DONNER SON AVIS
ET PRENDRE PART AUX RÉALISATIONS COLLECTIVES
À L'ÉCHELLE DE SON QUARTIER COMME DE LA CITÉ. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Tous les habitants ne font pas entendre leur voix. Parce qu'ils ne se sentent pas légitimes, parce que, trop souvent, on leur a fait comprendre que leur avis ne comptait pas, ou encore parce qu'on s'adresse à des experts.

C'est dans ce sens que les adjoint.e.s de quartier envisagent leur action : aller à la rencontre des habitant.e.s pour qu'ils puissent exprimer leur avis, participer, prendre part aux réalisations collectives à l'échelle de leur quartier ou de la cité !

Les adjoint.e.s de quartier se mobilisent pour :

- **Animer des temps de rencontre et d'échanges avec les habitantes et les habitants**, pour informer sur les projets de la Ville dans le quartier, associer les habitants au suivi d'un chantier, répondre à la demande des habitants sur un sujet qui concerne leur quartier.
- **Établir un diagnostic avec les habitants sur les besoins**, recueillir les propositions pour améliorer le cadre de vie, être à l'écoute des habitants sur les impacts d'un projet dans le quartier (éviter ainsi les dysfonctionnements, nuisances, manque de solutions transitoires, suppression de services ou d'accès à des espaces publics, etc.).
- **Faciliter l'accès des habitant.e.s à l'Assemblée citoyenne**, aux jurys citoyens, aux comités d'usagers.
- **Garantir la circulation de l'information** entre ville et habitants.
- **Favoriser la mise en commun des énergies collectives et associatives.**

RESSOURCES HUMAINES



Olivier GLÜCK
Adjoint,
ressources humaines
et dialogue social

“ LES PERSONNELS DE LA COLLECTIVITÉ
SONT LA PIERRE ANGULAIRE NÉCESSAIRE
À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME MUNICIPAL.
LA PRIORITÉ EST D'AMÉLIORER
LEUR BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Les personnels de la collectivité sont les premiers actrices et acteurs des services publics municipaux.

La priorité est d'améliorer le bien-être au travail de tous les personnels, dans l'optique de développer les services publics et d'en améliorer la qualité. Cela nécessite de donner du sens à l'action et aux missions des agent.e.s, de faire le lien avec la culture commune de la Ville et la mise en œuvre du programme municipal.

Cela passe aussi par la revalorisation des carrières et des rémunérations, en particulier pour les agent.e.s de catégorie C, mais aussi par le soutien à l'encadrement, l'accompagnement des parcours professionnels, la formation des agent.e.s, la lutte contre les discriminations et la prévention des risques psycho-sociaux ainsi qu'une réflexion sur l'action sociale de la collectivité envers ses agent.e.s.

Un dialogue social apaisé et constructif avec l'ensemble des organisations syndicales sera instauré.

Dans un bassin d'emploi dynamique, avec des collectivités territoriales fortes en proximité, la ville de Villeurbanne doit rester attractive pour garder ses collaborateurs et attirer de nouveaux agents.

LA MASSE SALARIALE
REPRÉSENTE

60%

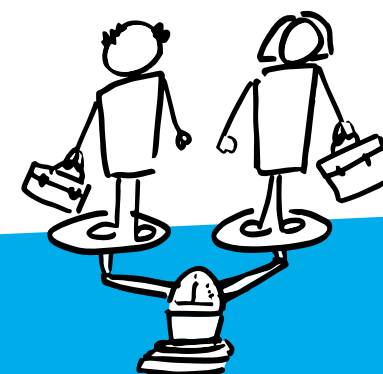
DES DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT



LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

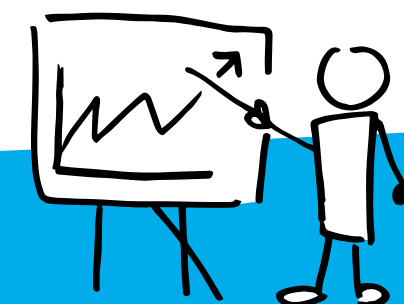
- Définir et encadrer le recours aux contractuels, engager la **déprécarisation du personnel périscolaire**.
- Définir les modalités **d'organisation de certains services publics en cas de grève**.
- Développer les compétences des personnels par une **formation accrue et renouvelée**.
- Faire un **bilan du télétravail**, revoir le dispositif et le protocole d'accord.
- **Lutter contre l'absentéisme** et améliorer la santé des personnels.
- **Moderniser la fonction RH** de la collectivité pour la rendre plus efficace et améliorer la relation aux usagers.
- Mener un plan d'actions en faveur de **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**.
- Prévenir les conflits sociaux et soutenir le **dialogue social** de proximité.
- **Promouvoir l'apprentissage**.
- **Renforcer la qualité de vie au travail** en se fondant sur un diagnostic, améliorer les dispositifs de prévention et d'alerte.
- **Renforcer les politiques d'action sociale** : complémentaire santé, prévoyance, comité social villeurbannais, chèque-vacances, PDA...
- **Revaloriser les rémunérations** en améliorant les carrières, en intégrant le volet « complément individuel annuel » (CIA) et la prise en compte des métiers et des fonctions.
- Suivre et **accompagner les personnels en situation de reclassement**.

ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
FEMMES-HOMMES



PROMOUVOIR
L'APPRENTISSAGE

FORMATION
ACCUE ET
RENOUVELÉE



FINANCES



Jonathan BOCQUET
Adjoint,
transition démocratique,
finances, travaux et performance
de l'administration

“ LA FORTE AMBITION DE NOTRE PLAN DE MANDAT
EXIGE UNE MISE EN ŒUVRE
FINE ET MAÎTRISÉE EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE. ”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

La ligne directrice de notre politique financière se résume ainsi : assurer le meilleur service public possible pour répondre aux besoins des habitants sans obérer les capacités de long terme de la ville.

Notre gestion budgétaire est la condition de réussite de notre programme. La forte ambition de notre plan de mandat tant en fonctionnement qu'en investissement exige une mise en œuvre fine et maîtrisée. La ville de Villeurbanne doit préserver des ratios financiers supportables sur le long terme afin de ne pas menacer l'investissement.

La Ville fera appel au levier de la dette dans un contexte où la relance économique, la transition écologique et des besoins en termes d'équipements justifient le recours à l'emprunt a fortiori au moment où les taux sont les plus bas. Mais cet endettement sera contenu et fondé sur la préservation d'un taux d'autofinancement suffisamment haut avec un plancher à 14% tout au long du mandat.

Respecter ce cadre implique de concevoir, de proposer, de mettre en œuvre et d'évaluer une action publique soutenable, adaptée aux be-

soins économiques sociaux et environnementaux, discutée avec les habitant.e.s. Pour cela, la prise en compte d'une approche partagée de la performance est nécessaire. La bonne gestion de la ville ne se résumera pas à une lecture comptable mais prendra bien en compte le bien être des habitants, leur satisfaction dans l'offre de services publics, la qualité des conditions de travail de nos agents et notre performance environnementale.

14%
LE PLANCHER
DU TAUX
D'AUTOFINANCEMENT



LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Anticiper et maîtriser l'action patrimoniale et ses modalités de gestion.
- Développer l'achat responsable et devenir une «Ville consom'actrice».
- Redéfinir la performance et mettre en place de nouveaux indicateurs. Réfléchir et mettre en place un outil de mesure de type «indice de développement humain».
- Ne pas augmenter les taux d'imposition sur le mandat



REDÉFINIR
DES INDICATEURS
DE PERFORMANCE

ACHAT
RESPONSABLE
ET VILLE
CONSUM'ACTRICE



COOPÉRATION INTERNATIONALE



Ikhlef CHIKH

Conseiller municipal délégué manifestations sportives, coopération décentralisée et relations internationales

“CRÉER, GÉNÉRER ET ENTRETENIR DES LIENS HUMAINS ET DE L'INTERCONNAISSANCE MUTUELLE.”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

À Villeurbanne, la coopération internationale s'inscrit dans l'histoire de la ville et sa tradition d'accueil et d'hospitalité. Les jumelages et les partenariats tissés racontent une histoire qui est celle de la ville et de ses habitants.

De la maison de la culture arménienne aux lieux de cultes hébraïques, des associations espagnoles à la gastronomie algérienne, la Ville reconnaît dans le soutien apporté aux associations culturelles ses racines internationales.

Tournée vers l'avenir, la ville envisage la coopération internationale à travers :

- La solidarité : aides matérielles et financières exceptionnelles, hospitalité,...
- La coopération : échanges universitaires et accueil des délégations étrangères sur le territoire, nouvelles coopérations à partir des associations locales,...

Plus globalement, Villeurbanne se saisit de la coopération décentralisée pour créer, générer et entretenir du lien humain et de l'interconnaissance mutuelle. Il s'agit d'un travail qui s'inscrit dans le temps long, en privilégiant les valeurs de tolérance, d'émancipation individuelle et de solidarités collectives, ainsi que la même préoccupation pour l'avenir de la planète et le dialogue de nos sociétés.

AIDES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



MÉMOIRE ET PATRIMOINE



Katia BUISSON

Conseillère municipale déléguée, anciens combattants, vie associative et mémoire, politique patrimoniale

“ASSURER LE PASSAGE DE TÉMOIN ENTRE LES GÉNÉRATIONS.”

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

Le travail de commémoration, souvent réalisé en lien avec les anciens combattants, ne peut se faire sans eux, et relève souvent de l'agenda national. Il ne peut être correctement effectué sans être intégré dans une politique mémorielle plus vaste.

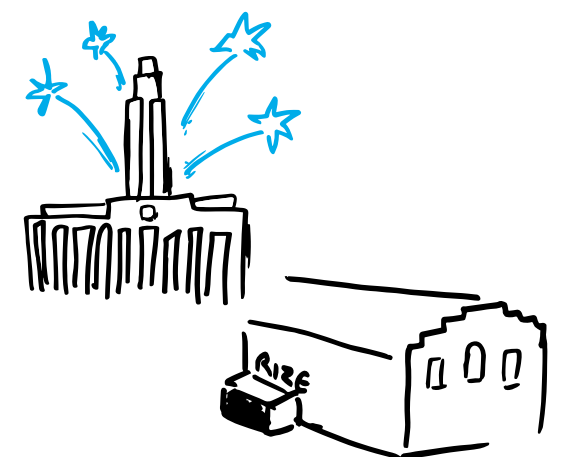
Notre principal devoir est de ne pas rajouter à "l'inflation mémorielle", de réussir le difficile équilibre entre ce qui consiste à tisser le canevas de l'unité nationale et le nécessaire travail de mémoire, de mise en perspective locale de la diversité des mémoires.

La ville participe également à la préservation et à la promotion du patrimoine de Villeurbanne sous toutes ses formes. C'est-à-dire le patrimoine matériel, avec les bâtiments, mais aussi les espaces naturels et le patrimoine immatériel. Les journées européennes du patrimoine, en lien avec la Métropole, sont l'un des enjeux récurrents de cette délégation. Cette démarche mobilise également les services de la ville (les archives, Le Rize) et ses partenaires publics et associatifs.

LES AMBITIONS ET ACTIONS SOCLE

- Développer des parcours patrimoniaux

PARTICIPER À LA PRÉSERVATION ET À LA PROMOTION DU PATRIMOINE DE VILLEURBANNE SOUS TOUTES SES FORMES.



MOBILISER LE RIZE ET LES ARCHIVES MUNICIPALES

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR UNE VILLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE, CITOYENNE

- Budget participatif de l'assemblée citoyenne **6 M€**
- Espace public et festivités **0,9 M€**

CARTOGRAPHIE DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENTS 2021-2026

AINÉS

- 1 Résidence seniors Château-Gaillard
- 2 Transformation de la cuisine de la résidence seniors Jean-Jaurès
- 3 Rénovation de l'EHPAD Camille-Claudel

ÉDUCATION

- 4 Groupe scolaire Grandclément : construction de 20 classes
- 5 Groupe scolaire Rosa-Parks : construction de 20 classes
- 6 Nouveau groupe scolaire Maisons-Neuves - 15 classes
- 7 Ecole préfiguratrice Lafontaine - Grandclément
- 8 Groupe scolaire Simone-Veil : construction de 25 classes
- 9 Nouveau groupe scolaire Croix Luizet Nord - Albert-Einstein - 20 classes
- 10 Groupe scolaire Louis-Armand : traitement thermique et isolation des façades
- 11 Groupe scolaire Lazare-Goujon : extension de 3 classes et mise en accessibilité
- 12 Groupe scolaire Ernest-Renan Sud : réhabilitation et extension
- 13 Groupe scolaire Emile Zola : extension du restaurant scolaire et reprise de la façade de la maternelle
- 14 Groupe scolaire Albert-Camus : agrandissement de 3 classes et surélévation
- 15 Groupe scolaire Croix-Luizet : restructuration de 24 classes
- 16 Groupe scolaire Pasteur : extension de la maternelle
- 17 Groupe scolaire Saint-Exupéry maternelle : Extension d'1 classe

ESPACES URBAINS APAISÉS

- 18 Traversière 21 - 23 rue Paul Lafargue
- 19 Piétonisation avenue Henri-Barbusse / Gratte-Ciel
- 20 Cheminement piétonnier Galline-Salengro
- 21 Requalification de l'éclairage public de la Doua
- 22 Végétalisation du parvis du Rize
- 23 Projet urbain Buers Nord : création d'un mail piéton
- 24 Réaménagement de la Place des Buers
- 25 Réfection de la Place Chanoine-Boursier
- 26 Terrasses Lakanal-Rossel (Tonkin)

JEUNESSE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

- 27 Relocalisation du bureau d'information jeunesse dans la ZAC Gratte-ciel centre-ville
- 28 Création d'un cinéma de 4 salles dans la ZAC Gratte-ciel centre-ville
- 29 Espace de l'Europe Jean-Monnet
- 30 Le Rize : amélioration du confort d'été
- 31 MLIS : réaménagement intérieur et confort d'été
- 32 Relocalisation du CCO à l'Autre Soie
- 33 Institut d'Art Contemporain : mise aux normes sécurité
- 34 CCVA : traitement thermique des façades
- 35 ENM : amélioration du confort d'été
- 36 Maison des Jeunes : traitement thermique des façades
- 37 TNP : Aménagements intérieurs / mise en lumière / ateliers

PARCS JARDINS ET PLANTATIONS

- 38 Futur parc ACI
- 39 Jardins partagés Gervais-Bussière
- 40 Rue Frédéric-Fays : espace boisé de 3700 m²
- 41 Création du jardin des ressources au PUP Alstom
- 42 Jardin des tout petits Adolphe-Lafont
- 43 Réaménagement du jardin MC-Thivillon
- 44 Extension du square Alexis-Jordan
- 45 Aménagement d'un parc au PUP de l'îlot Mansard
- 46 Réaménagement du jardin de poche rue Bonnetterre
- 47 Requalification du square de la roseraie
- 48 Requalification paysagère du square Félix-Lebossé
- 49 Création du parc de l'Autre Soie

- 50 Création du parc Grandclément
- 51 Futur parc Bobst
- 52 Futur parc Saint-Jean

PETITE ENFANCE

- 53 Création d'une crèche de 36 places dans la ZAC Gratte-ciel centre-ville
- 54 Aménagement d'un équipement petite enfance de 42 places à La Soie
- 55 Création de l'équipement petite enfance Helen-Keller
- 56 Création de la crèche Grandclément (position à affiner)
- 57 Reconstitution du relais d'assistant.es maternel.les dans le groupe scolaire Ernest-Renan

SÉCURITÉ

- 58 Poste de police municipale Sully Prudhomme - Centre de supervision urbaine
- 59 Création d'une antenne de police municipale dans le quartier du Tonkin
- 60 Création d'une antenne de police municipale dans le quartier de Grandclément

SOLIDARITÉ INCLUSION ET ACCÈS AUX DROITS

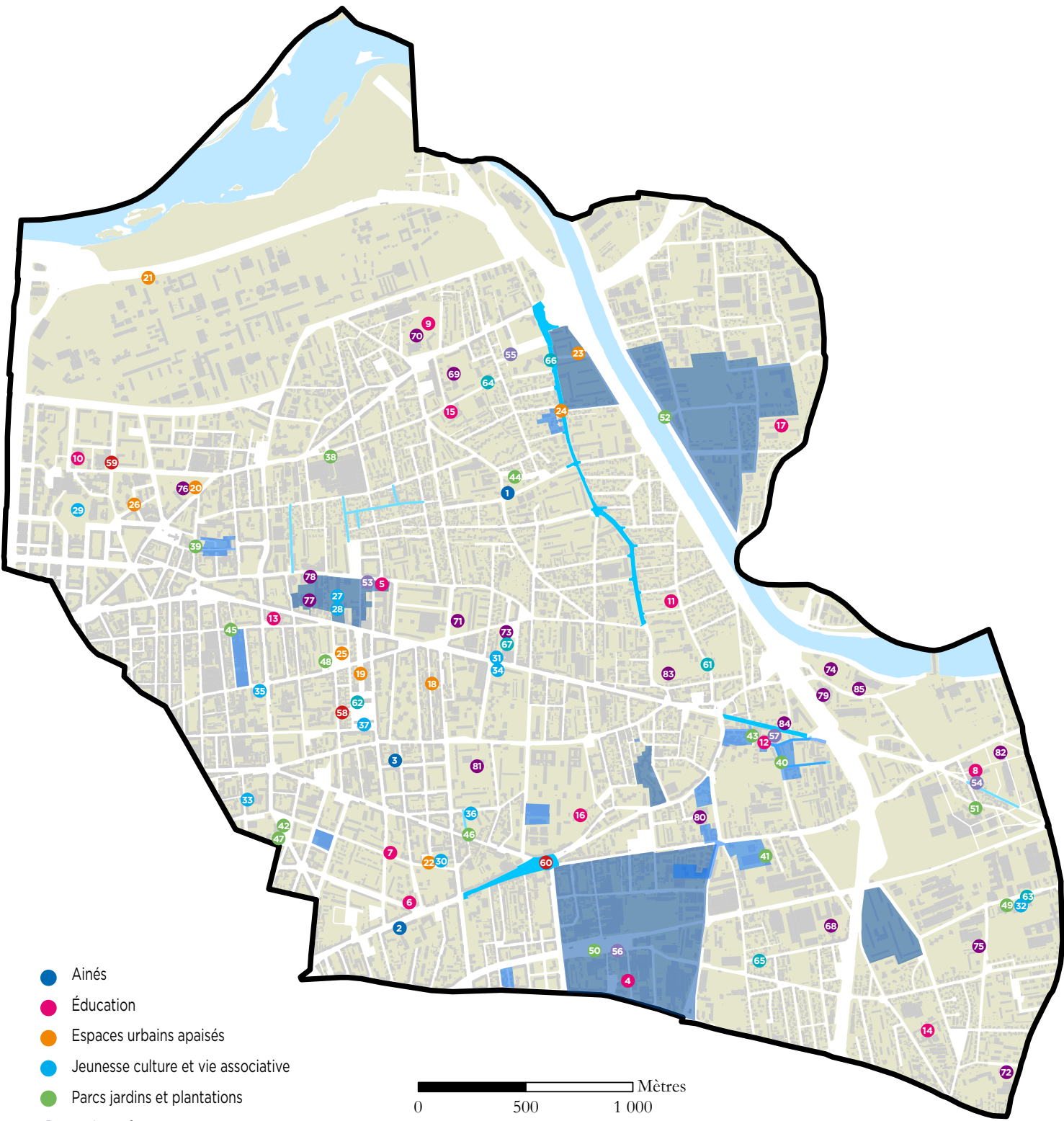
- 61 Centre social Cusset : relocalisation
- 62 Rénovation de l'accueil du CCAS
- 63 Maison de service public Cyprien : relocalisation dans l'Autre Soie
- 64 Centre social Croix-Luizet : restructuration, agrandissement et accessibilité
- 65 Maison sociale de Cyprien les Brosses : travaux d'accessibilité et réaménagement des locaux
- 66 Maison de service public des Buers - Clos Caroline
- 67 Pôle alimentaire Raphaël-de-Barros (Camions du cœur)

SPORT

- 68 Stade Jules Guesde : requalification
- 69 Complexe Sportif Mateo
- 70 Terrain de grand jeu Mazoyer
- 71 Stade de la Viabert - réfection du terrain synthétique
- 72 Réhabilitation du boudrome des Brosses
- 73 Skate park de Barros
- 74 Evolution du stade Georges-Lyvet
- 75 Requalification du terrain Moulair
- 76 Terrain sportif de proximité rue Salengro
- 77 Salle des Gratte Ciel : traitement des façades, insertion urbaine et fonctionnalités (ZAC Gratte-ciel centre-ville)
- 78 Construction du complexe sportif Alexandra-David-Neel
- 79 Evolution et modernisation de l'Astroballe
- 80 Reconstruction d'une halle de tennis sur le site Boiron-Granger
- 81 Equipements sportifs sur le site ENGIE
- 82 Construction du gymnase de Carré de Soie
- 83 Complexe sportif des Iris : réfection du gazon synthétique
- 84 Construction du Gymnase Cusset-Bonnevay
- 85 Couverture du bassin de natation Etienne-Gagnaire et installation d'un bassin inox à l'intérieur

GRANDS PROJETS URBAINS

- Terrasses Lakanal-Rossel (Tonkin)
- ZAC Saint-Jean
- ZAC Grand clément
- ZAC Gratte-Ciel
- Résidence Saint-André
- Monod-Baratin (Cusset)
- Projets des Buers (2)



- Aînés
- Éducation
- Espaces urbains apaisés
- Jeunesse culture et vie associative
- Parcs jardins et plantations
- Petite enfance
- Sécurité
- Solidarité inclusion et accès aux droits
- Sport
- Grands projets urbains

Origines :
Métropole de Lyon, 2021 - Droits réservés
Ville de Villeurbanne, 2021 - Droits réservés



© Ville de Villeurbanne
Création et illustrations : Cyril Rollet et Sylvain Dartois
Mise en pages : Isabelle Michel
Photos : Gilles Michallet
Coordination éditoriale : Thomas Lalire - Laurence Perez

vi **ll** **eurbanne**